



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / LUNDI 3 JUIN 2024 // N°830 // PRIX 20 DA//

NOUREDDINE DJOUDI, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES AMIS DE LA RÉVOLUTION : «LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE A RETROUVÉ SA PERFORMANCE ET SA PLACE HISTORIQUE»

Lire en page 3



MALGRÉ LES PERTES ET LES ÉCHECS ESSUYÉS PAR SON ARMÉE L'ENTITÉ SIONISTE S'ACCROCHE À SA SALE GUERRE

Lire en page 4



PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

«L'ALGÉRIE A FRANCHI DE GRANDS PAS»

Lire en page 5



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE L'A ÉVOQUÉE HIER LORS D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

POUR UNE NOUVELLE STRATÉGIE D'EXPORTATION

Lire en page 3



RÉPARTIS SUR 3 040 CENTRES À L'ÉCHELLE NATIONALE

PLUS DE 800.000 CANDIDATS PASSERONT AUJOURD'HUI L'EXAMEN DU BEM

Lire en page 16



CONFIDENTIEL

GUERRE À GAZA :
LE CHILI «SE JOINT» À L'AFRIQUE DU SUD POUR GÉNOCIDE CONTRE ISRAËL À LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE



Saisie par l'Afrique du Sud, la Cour internationale de justice a ordonné le 24 mai à Israël de stopper «immédiatement» son offensive militaire à Rafah. Mais ne s'est pas encore prononcée sur les accusations de génocide. Le président chilien, Gabriel Boric, a annoncé samedi 1er juin que son pays allait se joindre à l'Afrique du Sud, dans la requête contre Israël devant la Cour internationale de justice (CIJ). «J'ai décidé que le Chili allait soutenir et se joindre à la requête présentée par

l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice de La Haye, dans le cadre de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide», a déclaré le président de gauche dans un message au Congrès de son pays. Expriment sa «profonde inquiétude» concernant la frappe aérienne de dimanche sur un camp de réfugiés à Rafah, dans le sud de la Bande de Gaza, la Chine a également appelé Israël à appliquer de manière effective l'ordonnance de la Cour internationale de justice (CIJ) indiquant de nouvelles mesures conservatoires et à mettre fin à ses opérations militaires. «La troisième ordonnance (de la CIJ) indiquant des mesures conservatoires relatives au conflit israélo-palestinien appelle explicitement à l'arrêt de toutes les opérations militaires», a déclaré Mao Ning, porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, cité par le quotidien Global Times.

FRANCE : UNE MOTION DE CENSURE DÉPOSÉE CONTRE LE GOUVERNEMENT ATTAL

Plusieurs partis de gauche ont déposé une motion de censure à l'Assemblée nationale française, ce vendredi matin, contre le gouvernement de Gabriel Attal. La motion signée par 106 signataires des groupes LFI-NUPES, GDR et des députés écologistes devrait être débattue lundi à 13h30 (UTC+2). Matthias Tavel, député LFI-NUPES, défendra cette motion. Dans le document, les députés signataires ont critiqué la gestion budgétaire du gouvernement, accusant ce dernier de contourner le débat parlementaire pour imposer des mesures d'austérité sans précédent. «Recourir à un projet de loi de finances rectificative afin

de permettre au Parlement de débattre, puis de voter, sur les modifications apportées au budget de cette année est une nécessité démocratique», ont-ils affirmé dans le communiqué. Selon l'opposition de gauche, le gouvernement, en contournant les règles budgétaires et en procédant par décrets, a retiré plus de 10 milliards d'euros du budget de l'État le 19 février 2024. Les députés

signataires dénoncent ce retrait comme un «choix politique visant à sacrifier les dépenses d'avenir et la jeunesse du pays». Parmi les coupes dénoncées, 1,1 milliard d'euros a été retranché aux politiques de travail et emploi, 1 milliard d'euros à la rénovation énergétique des logements, et 690 millions d'euros à l'enseignement scolaire, lit-on dans le document.

RÉOUVERTURE DE DEUX AGENCES D'AIR ALGÉRIE DANS LA CAPITALE

Air Algérie a annoncé la réouverture de ses agences commerciales dans les communes de

Rouiba et Cheraga, à la périphérie sud et est de la capitale. Un communiqué de la compagnie

aérienne algérienne publié hier, précise que l'ouverture aura lieu à partir du 2 juin, à travers

l'agence sise Lot 63 à Rouiba et l'agence Cheraga, place Emir Abdelkader.

ALGER : DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU SPÉCIALISÉ DANS LE TRAFIC DE DROGUE

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger, dans la circonscription administrative de Sidi M'hamed, sont parvenus à arrêter un groupe criminel organisé composé de trois personnes en lien avec le trafic, le stockage, le transport et la distribution illégale de drogues en vue de leur vente, avec la saisie de dix kilogrammes et 240 grammes de drogue. Les prémices de l'affaire remontent à l'exploitation d'informations sécuritaires reçues par les mêmes services, selon lesquelles il existe des suspects de trafic de drogue dans plusieurs quartiers de la capitale. C'est pourquoi la police judiciaire a ouvert une enquête pour déterminer l'identité des suspects. Le communiqué ajoute que cette opération



a abouti à l'arrestation de trois personnes, à la saisie de 10 kilogrammes et 240 grammes de cannabis indien, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 11500 dinars provenant

des recettes de drogue. Les suspects ont été présentés devant le procureur régional compétent selon un dossier de procédure pénale.

CHINE : CONTRE L'INDÉPENDANCE DE TAÏWAN, PÉKIN MENACE D'AGIR «AVEC DÉTERMINATION ET FORCE»

C'est un nouvel avertissement clair de Pékin dans son bras de fer avec Taïpei. Le ministre chinois de la Défense, Dong Jun, a prévenu ce dimanche que la Chine «agira avec détermination et force» pour empêcher l'indépendance de Taïwan.

Dong Jun s'exprimait lors du Dialogue Shangri-La à Singapour, un forum majeur sur la sécurité où il a rencontré vendredi le secrétaire américain à la Défense Lloyd Austin pour les premiers pourparlers substantiels entre les chefs de la Défense des deux pays en dix-huit mois.

Il a en outre réclamé plus de communications militaires avec les Etats-Unis.



«Nous avons toujours été ouverts aux échanges et à la coopération, mais cela exige que les deux parties se rencontrent à mi-chemin», a déclaré Dong Jun. «Nous pensons que nous avons besoin de plus d'échanges précisément parce qu'il existe des dif-

férends entre nos deux armées Pékin a aussi souligné dimanche la détermination de la Chine à défendre sa souveraineté revendiquée sur Taïwan. «L'Armée populaire de libération de Chine a toujours été une force indestructible et puissante dans la défense de l'unification de la patrie, et elle agira à tout moment avec détermination et force pour freiner l'indépendance de Taïwan et faire en sorte qu'elle ne réussisse jamais dans ses tentatives», a-t-il déclaré.

FRANCE : ERIC ZEMMOUR RENVOYÉ DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS POUR «PROVOCATION À LA HAINE OU À LA VIOLENCE»

Le leader du parti d'extrême-droite français «Reconquête», Eric Zemmour est renvoyé devant le tribunal correctionnel de Paris pour «provocation publique à la haine ou à la violence en raison de l'origine, l'ethnie, la nation, la race ou la

religion» et pour «injure publique en raison de l'origine, l'ethnie, la nation, la race ou la religion», après des propos tenus sur CNews en 2021 et 2022 envers la communauté sénégalaise, selon une information publiée vendredi

par Franceinfo. Le 13 mai 2021, Eric Zemmour avait dit sur CNews en direct dans l'émission «Face à l'info» : «Je n'ai pas dit que tous les Sénégalais sont des trafiquants. J'ai dit tous les trafiquants de cracks sont des Sénégalais»,

rapporte le même média. Puis, le 25 mars 2022, il avait déclaré sur CNews dans l'émission spéciale «Morandini Live» diffusée en direct : «La plupart des vendeurs de cracks sont Sénégalais clandestins, alors évidemment on

ne dit pas que tous les Sénégalais sont vendeurs de crack [...] Il n'empêche, la plupart des clandestins viennent du Sénégal et quand moi je serai président nous les renverrons chez eux, c'est un objectif».

L'EXPRESS



Quotidien national d'information
 édité par la
SARL ADRA COM
 Adresse : Maison de la
 presse Abdelkader safir,
 02 Rue Farid Zouiouache,
 Kouba, Alger
 Tel/FAX Administration
 et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
 DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
 zahir.mehdaoui1969@gmail.com
 Email:
 redaction@express-dz.com
 Site Web:
 www.lexpressquotidien.dz
 / TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
 de l'administration
 et des finances
NOURDINE BRAHMI
 Service-pub@lexpressquotidien.dz
Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
 de communication d'Édition
 et de Publicité»**
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
 Alger**
 Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
 020.05.13.77
 Email : agence.regie@anep.com.dz
 Programmation.regie@anep.com.dz
 agence.oran@anep.com.dz
 agence.annaba@anep.com.dz
 agence.ouargla@anep.com.dz
 agence.constantine@anep.com.dz

NOUREDDINE DJOUDI, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES AMIS DE LA RÉVOLUTION :

«La diplomatie algérienne a retrouvé sa performance et sa place historique»

Mettant en relief les liens étroits qu'entretenait l'action diplomatique algérienne avec le secteur de l'information, l'ancien secrétaire général adjoint de l'OUA a rendu un hommage appuyé aux pionniers qui avaient participé à la création de l'Agence de presse algérienne (APS).

Le président de l'Association internationale des Amis de la Révolution (AIARA), Noureddine Djoudi, a affirmé, à l'occasion du Forum de l'APS, consacré à la politique africaine de l'Algérie, que la diplomatie algérienne a retrouvé, sous la direction du président Tebboune, «sa performance et sa place historique, fidèle à ses principes intangibles de défense des causes justes». Dans son intervention, Noureddine Djoudi remonte le temps, évoquant l'action diplomatique de l'Algérie durant la Guerre de libération nationale et postindépendance, en insistant sur l'axiome principal ayant guidé sa conduite dans le soutien des mouvements de libération nationale, en particulier dans le continent africain. C'est ainsi qu'il a souligné que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, «s'est attaché à travers ses orientations à renforcer l'appartenance africaine de l'Algérie, par l'activation de l'action diplomatique afin de permettre à l'Algérie de retrouver sa place naturelle en Afrique en tant que partie incontournable et stratégique». Le renforcement de cette appartenance, a-t-il poursuivi, «s'est matérialisé sur plusieurs plans, notamment à travers le soutien aux projets de développement dans différents pays africains frères via l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement et la réalisation de véritables projets infrastructuraux intégrés aux niveaux régional et continental». Par ailleurs, le doyen des diplomates algériens a souligné que ce

que fait l'Algérie aujourd'hui en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité marque le «retour en force» de la diplomatie algérienne sur le devant de la scène internationale, partant de sa conviction que «la défense des causes justes est un principe noble dont l'Algérie ne déviara jamais», a fait observer M. Djoudi, relevant le dynamisme inédit que l'Algérie a conféré au Conseil de sécurité. Il a rendu, à cette occasion, hommage au représentant algérien à l'Onu, Amar Bendjema, qui, a-t-il dit, développe une action utile au sein de l'organisation onusienne, notamment le Conseil de sécurité, en faveur des causes justes, en particulier celle du peuple palestinien qui fait face à la barbarie de l'entité sioniste. C'est ainsi qu'il a considéré que la voix de l'Algérie au Conseil de sécurité représentait «la voix de l'Afrique tout entière et de l'ensemble des pays arabes», une voix, selon lui, qui «défend les valeurs humanistes, le droit à la vie et les principes de justice et de paix, à travers un travail inlassable en faveur de la consécration du droit à la liberté pour tous les peuples africains, notamment le peuple sahraoui». M. Djoudi a affirmé que la diplomatie algérienne, qui «demeure fidèle à ses principes fondés sur le soutien aux causes justes et le droit des peuples à l'autodétermination, a toujours été une arme pour défendre l'identité et les principes du pays et le droit des peuples à la liberté et à la dignité». Le président de l'AIARA a souligné que «la diplomatie actuelle était étroitement liée à la diplo-

matie de la Révolution, qui a porté la voix de l'Algérie dans les fora internationaux et mis en avant son identité et l'authenticité de son peuple». Il a rappelé, à ce titre, qu'outre «les armes et la mobilisation du peuple partout dans le pays, la Révolution de libération nationale a placé l'action diplomatique au cœur de ses priorités». Mettant en relief les liens étroits qu'entretenait l'action diplomatique algérienne avec le secteur de l'information, l'ancien secrétaire général adjoint de l'OUA a rendu un hommage appuyé aux pionniers qui avaient participé à la création de l'Agence de presse algérienne (APS). Il a rappelé, à cet effet, les performances de «jeunes journalistes» de cette agence, dans l'accompagnement de l'action diplomatique de leur pays, notamment en faveur des mouvements de libération en Afrique». Il a cité, dans ce cadre, les couvertures de presse de l'APS, effectuées par deux journalistes de l'agence, dans les années 1970, à savoir Nacer Mehal et Tayeb Belghiche, qui, a-t-il raconté, «faisaient souvent preuve de performance dans la diffusion d'informations de première main et qui arrivaient à devancer même des agences seniors en la matière». M. Djoudi a exprimé, à ce propos, son vœu de voir les médias algériens accompagner la diplomatie algérienne et lutter efficacement contre les «fakenews» et être à la hauteur des exigences actuelles imposées par les impératifs de ce qui est appelé la «Guerre de quatrième génération». Y.B.

SOMMET CORÉE-AFRIQUE

Attaf salue les initiatives proposées

Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a pris part, hier à Séoul, aux travaux de la réunion ministérielle préparatoire du Sommet Afrique-Corée prévu les 4 et 5 juin. Le ministre a souligné dans un communiqué que cette réunion coprésidée par la Mauritanie et la République de Corée, a porté sur les conclusions les plus importantes qui sanctionneront le Sommet, notamment concernant le renforcement du partenariat Afrique-Corée dans ses différentes dimensions politique, économique, sociale et culturelle. A cette occasion, M. Attaf a, est-il ajouté

dans le communiqué, salué «la volonté commune des deux parties africaine et coréenne de hisser leur partenariat au niveau du sommet». Il a également salué «les initiatives proposées par la République de Corée en vue de structurer sa coopération avec les Etats du continent africain», soulignant l'importance d'adopter le principe de l'Afrique capable de construire son présent et son avenir en tenant compte de la conjoncture particulière que traversent les pays et les peuples du continent, outre l'appui aux solutions de développement issues de l'agenda de

l'Union africaine (UA) 2063. En marge des travaux de la réunion, M. Attaf s'est entretenu avec son homologue mauritanien, M. Mohamed Salem Ould Merzouk, dont le pays copréside les travaux du sommet avec la République de Corée, en vertu de sa présidence actuelle de l'Union africaine. Les deux parties ont évoqué à cette occasion «les questions les plus importantes inscrites à l'ordre du jour du sommet et ont échangé les vues sur les développements de la situation sur les plans continental et régional», ajoute la même source. Y.B.

ABDELKADER BENGRINA AU MEETING DU MOUVEMENT EL BINA À ORAN : Le peuple algérien soutiendra le second mandat

Le président du mouvement «El Bina», Abdelkader Bengrina, a affirmé, samedi à Oran, que sa formation politique œuvre à contribuer à la réussite de la prochaine élection présidentielle et à y élargir la participation populaire. S'exprimant lors d'un meeting qu'il a présidé au Centre des conventions d'Oran Ahmed-Benahmed, Bengrina a déclaré que son parti «œuvre à contribuer à la réussite de la prochaine élection présidentielle et à élargir la participation populaire lors du scrutin afin d'édifier un bloc national faisant de l'Algérie une puissance économique dans la région en mettant à profit sa position géo-

graphique et sa profondeur africaine et méditerranéenne». Il a, d'autre part, affirmé que «les Algériens éprouvent, actuellement, jour après jour, un sentiment d'assurance quant à l'avenir de leur pays qui avance à pas sûrs et mesurés vers le renouveau et la prospérité et vers davantage de consolidation de sa sécurité alimentaire et sanitaire». Bengrina a, par ailleurs, affirmé que son mouvement croit en l'adhésion du peuple algérien à la candidature du président Abdelmadjid Tebboune pour un second mandat, «un choix dont le pays a besoin en cette période», a-t-il expliqué, ajoutant «nous œuvrerons

de toutes nos forces pour sa réussite afin de servir le pays». Le président du mouvement «El Bina» a indiqué, dans le même contexte, que «le Madjlis Ech-choura (Conseil consultatif) de sa formation politique a pris cette décision, en étant convaincu de la nécessité de parachever l'édification de l'Algérie dans un habillage renouvelé et du fait que le président Abdelmadjid Tebboune est un enfant du peuple qui est franc et sincère avec son peuple et parce qu'il connaît parfaitement les problèmes et les attentes des citoyens et qu'il œuvre sans relâche à les prendre en charge». I.Med Amine

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE L'A ÉVOQUÉE HIER LORS D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

POUR UNE NOUVELLE STRATÉGIE D'EXPORTATION

Lors d'une réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée hier, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, a demandé au gouvernement de mettre au point une stratégie exhaustive englobant toutes les étapes d'exportation des produits algériens, notamment au vu de l'augmentation du nombre des entreprises opérant dans ce domaine. Il a ainsi enjoint aux ministres des Finances, de l'Industrie et du Commerce la réalisation d'une nouvelle étude scientifique et économique sur la faisabilité et l'efficacité de l'exportation de certains produits algériens. Le chef de l'Etat a expliqué que l'encouragement par l'Etat des opérations d'exportation des produits algériens, visait en premier lieu à soutenir l'économie nationale, générer une ressource supplémentaire de la devise et équilibrer la balance commerciale. Il a par ailleurs chargé le gouvernement de concevoir une approche exhaustive pour une nouvelle stratégie de gestion portuaire, à soumettre en Conseil des ministres dans les meilleurs délais. Tebboune a exhorté le ministre des Transports de redoubler de vigilance et de prudence face à toutes formes de manipulations, notamment la politique d'atermolement s'agissant du contrôle des conteneurs, insistant sur l'impératif respect des délais de déchargement en renforçant les capacités et les dispositifs de contrôle, à même de permettre de libérer les espaces au niveau des ports secs. Il a ordonné de mettre en place un mécanisme de coordination, en matière de gestion de la pression issue des délais d'attente en rade au niveau des ports, de manière à les réduire à une durée maximale de 24H. Le président de la République a en outre ordonné de réduire la pression sur le port d'Alger, de concert avec les agences maritimes commerciales, en dirigeant une partie du trafic maritime des navires de commerce vers tous les ports du pays. Au chapitre des start-up, il a souligné que l'Etat continuera à accompagner ces jeunes qui représentent la nouvelle génération d'entrepreneurs et qui s'appuient sur les technologies et procédés scientifiques, invitant le gouvernement à ouvrir davantage les champs aux start-up pour leur permettre de bénéficier des projets publics, et de lutter contre les pratiques obsolètes visant à décourager les jeunes qui empruntent la voie du succès. Le Président de la République a enjoint au ministre du secteur d'accélérer l'ouverture d'agences régionales chargées du financement et du suivi des projets des start-up. Et il a instruit le ministre des Start-up à l'effet d'assurer toutes les facilitations aux jeunes porteurs de projets, qui font désormais la fierté de l'Algérie aux niveaux régional, continental et international, d'interagir avec eux et d'écouter leurs préoccupations, notamment s'agissant de la réduction des délais de création de leurs entreprises.

Youcef S

LA CHINE SOUTIENT LE RENFORCEMENT DU RÔLE DE L'ÉTAT DE PALESTINE AU SEIN DE L'OMS

La Chine soutient l'Etat de Palestine pour qu'il joue un rôle plus important au sein de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le représentant permanent de la Chine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et d'autres organisations internationales en Suisse, Chen Xu, a rappelé dans son discours prononcé vendredi lors de la 77e Assemblée mondiale de la santé que la 10e session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale de l'ONU avait récemment adopté à une écrasante majorité une résolution reconnaissant que la Palestine remplit les conditions requises pour devenir membre à part entière de l'ONU. La solution à deux Etats, la seule voie réaliste pour résoudre la question palestinienne. «La Chine se félicite de cette résolution, qui reflète la volonté de la communauté internationale», a-t-il affirmé, tout en soulignant que son pays considérerait la solution à deux Etats comme la seule voie réaliste pour résoudre la question palestinienne, et que l'adhésion à part entière de la Palestine à l'ONU constituait une étape importante vers cet objectif. M. Chen a également exhorté toutes les parties à reconnaître les préoccupations et les besoins légitimes du peuple palestinien et à maintenir une position objective et équitable en veillant à ce que la Palestine ait la possibilité d'apporter davantage de contributions à l'OMS.

R.I.

MALGRÉ LES PERTES ET LES ÉCHECS ESSUYÉS PAR SON ARMÉE L'entité sioniste s'accroche à sa sale guerre

Malgré les pertes et les échecs essuyés par son armée, malgré le fardeau de la guerre pour l'économie israélienne, malgré les mises en garde internationales et les décisions de la CPI, malgré qu'aucun des objectifs assignés à son armée n'ait été réalisé après huit mois de combats..., le gouvernement israélien s'accroche à sa sale guerre comme un naufragé à une épave.



Contrairement à Benjamin Netanyahu qui ressassasse sans cesse : «Nous continuerons la guerre jusqu'à ce que nous obtenions tous nos objectifs de

guerre», Ofir Falk, son principal conseiller en politique étrangère a, quant à lui, déclaré dans une interview accordée au journal britannique The Sunday Times que

même si l'accord-cadre proposé par Joe Biden n'est pas un bon accord et que certains de ses détails doivent être modifiés, Israël l'accepte, car précise-t-il «nous souhaitons vraiment que les otages reviennent chez eux». Qui du premier ministre Benjamin Netanyahu ou de son proche collaborateur dit la vérité ? En l'absence d'une réponse officielle du gouvernement israélien à l'offre de Joe Biden, c'est le flottement et le flou d'autant plus que les combats continuent à faire rage sur tous les fronts. La réponse rapide et violente de Benjamin Netanyahu au discours de Joe Biden, déclarant que la guerre se poursuivra jusqu'à l'anéantissement du Hamas, illustre le peu d'influence américaine sur Netanyahu et la mainmise des extrémistes sionistes sur le gouvernement israélien. Malgré les pertes et les échecs essuyés par son armée, malgré le fardeau insupportable de la guerre pour l'économie israélienne, malgré les mises en garde internationales et les décisions de la CPI, malgré qu'aucun des objectifs assignés à son armée n'ait été réalisé après huit mois de combats..., le Gouvernement israélien s'accroche à sa sale guerre comme un naufragé à une épave. Il y a certes des désaccords au sein du gouvernement israélien. Il y a, d'un côté, des ministres à l'exemple d'Itamar Ben Gvir, de la Sécurité nationale, et de Bezalel Smotrich, des Finances qui menacent de démissionner si Netanyahu acceptait tout accord avec le Hamas. Il y a, de l'autre, des ministres qui sont favorables pour les négociations et la voie de l'apaisement. Toute-

fois la ligne de l'escalade et de la poursuite des combats n'a jamais été déviée. Les extrémistes sionistes, qui croyaient que l'arrêt des hostilités signifierait la victoire du Hamas, l'ont jusqu'à présent emporté. Le plan de cessez-le-feu du président américain Joe Biden présenté comme celui d'Israël va-t-il échouer ? Les déclarations dédaigneuses de Netanyahu, qui clame entre autres que tout plan qui n'inclut pas la destruction des capacités militaires et politiques du Hamas n'est pas le bienvenu, donnent une petite idée sur le devenir du plan de Biden qui a pourtant été accueilli par la communauté internationale de façon positive.

Comme le souligne Julian Borger, le correspondant du journal The Guardian à Washington, Benjamin Netanyahu continue de prendre de haut Joe Biden et n'accorde aucun crédit à ses discours. On se souvient en effet que, début mai, Joe Biden a mis en garde l'armée israélienne contre l'invasion de Rafah et s'est même fendu d'un : «Je ne leur fournirai pas d'armes.», mais trois semaines plus tard, les chars israéliens sont entrés dans le centre et l'ouest de la ville, sans que Biden ne souffle mot et n'arrête ses livraisons d'armes à Israël. Les pressions des éléments moins extrémistes de l'armée, des services de sécurité et des membres du gouvernement israélien vont-elles forcer Netanyahu à accepter le plan de Joe Biden. Peut-être ! Mais une chose est sûre : l'influence de Joe Biden sur le gouvernement israélien est très limitée.

Boualem B.

INVITATION DE NETANYAHU AU CONGRÈS AMÉRICAIN

Le sénateur Bernie Sanders désapprouve

Réagissant sur son compte X à l'invitation de Benjamin Netanyahu à prononcer un discours devant le Congrès, le sénateur américain Bernie Sanders a exprimé sa désapprobation vis-à-vis de cette invitation en qualifiant Netanyahu de criminel de guerre. «L'invitation du Premier ministre Benjamin Netanyahu par les dirigeants des deux partis (démocrates et républicains) à prendre la parole lors d'une réunion conjointe du Congrès américain est un jour très triste pour notre pays. Netanyahu est un criminel de guerre. Je n'y participerai certainement pas», écrit-il. Pour rappel, vendredi passé, le président

de la Chambre des représentants américaine, Mike Johnson, a annoncé que les dirigeants démocrates et républicains du Congrès avaient invité Benjamin Netanyahu à prononcer un discours devant les législateurs américains. Dans l'invitation envoyée à Netanyahu on peut lire : «Nous nous joignons à vous dans votre lutte contre le terrorisme, d'autant plus que le Hamas continue de prendre en otage les citoyens américains et israéliens, et ses dirigeants mettent en danger la stabilité régionale». Curieux quand même ces sénateurs qui feignent d'ignorer la réalité ! Sont-ils à ce point aveugles au point d'oublier que

c'est l'entité sioniste qui a pris en otage un pays et toute la région ? Ignorent-ils à ce point que les actions de la résistance palestinienne ne sont que des réactions face aux exactions de l'occupation ? Antonio Guterres, le chef de l'ONU, qui connaît le dossier palestinien, n'a-t-il pas dit qu' «il est important de reconnaître que l'attaque du Hamas n'est pas venue de nulle part» ? Comme la défaite de Netanyahu est de plus en plus imminente, on lui tend la perche pour distiller ses mensonges. Après TF1, c'est le congrès américain qui lui ouvre les portes !

B.B.

L'ENTITÉ SIONISTE VEUT CLASSER L'UNRWA COMME «ORGANISATION TERRORISTE»

LE PARLEMENT ARABE DÉNONCE

Le Parlement arabe a dénoncé les tentatives de l'entité sioniste de classer l'UNRWA comme «organisation terroriste» et de «criminaliser ses activités». Le Parlement arabe a souligné «le rôle important et majeur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), qui fournit aide et secours à environ 6,4 millions de réfugiés palestiniens, dont deux millions de réfugiés dans la bande de Gaza», théâtre d'une agression sioniste sans précédent sur fond de famine.

«Assurer une protection internationale au peuple palestinien» Le Parlement arabe a appelé la communauté internationale, les organisations internationales et les organisations de défense des droits

de l'homme à «assumer leurs responsabilités pour mettre fin à ces crimes et violations répétés», et à «la nécessité d'assurer une protection internationale au peuple palestinien».

Il a exhorté également la communauté internationale à «agir immédiatement et efficacement» et «obliger l'occupation à mettre fin immédiatement et définitivement à ces violations continues des règles du droit international et du droit international humanitaire», tout en appelant à «assurer la protection des organisations humanitaires et de leurs employés, en particulier l'UNRWA, qui joue un rôle humanitaire majeur dans les territoires palestiniens occupés, y compris la bande de Gaza».

R.I.

PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

«L'Algérie a franchi de grands pas»

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a affirmé, samedi, que l'Algérie avait franchi de grands pas en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant, grâce aux grands efforts déployés pour garantir un enseignement obligatoire et gratuit, une prise en charge médicale et une protection juridique en faveur de cette catégorie.

Dans un communiqué rendu public à l'occasion de la Journée mondiale de l'Enfant (1^{er} juin), le Conseil s'est dit satisfait des «grands efforts déployés inlassablement par l'Etat algérien, au profit de l'enfant, notamment pour garantir un enseignement gratuit et obligatoire dans tous les cycles scolaires, et absorber le décrochage scolaire au deuxième et au troisième cycles à travers la formation professionnelle et l'apprentissage». Le Conseil s'est félicité, à l'occasion, de la baisse de la mortalité infantile, la qualifiant d'«acquis» en matière de préservation de la vie de l'en-

fant, ainsi qu'en termes de la prise en charge médicale, en témoignent «tous les rapports des mécanismes de l'ONU y afférents». Le Conseil a salué le législateur algérien «soucieux d'assurer à l'enfant une protection juridique complète», notamment à travers les Constitution, de 1963 jusqu'à 2020, et les politiques exécutives qui ont en découlé depuis l'indépendance», relevant que l'Algérie avait franchi «de grands pas en matière de protection et de promotion de l'enfance, notamment par la constitutionnalisation d'un principe central à l'article 71, ayant renforcé les droits de l'enfant par la



consécration de son intérêt suprême». Selon le CNDH, la législation algérienne assure «la protection légale de l'enfant de toutes sortes de violence et de danger,

citant, à ce propos, l'aménagement des peines pour les mineurs, leur séparation physique des adultes dans les établissements pénitentiaires, la création des centres de rééducation et d'insertion des mineurs tout en durcissant les peines infligées aux auteurs de crimes contre les enfants».

Le CNDH a rappelé enfin «l'épreuve difficile» que traversent les enfants palestiniens suite «à la guerre barbare et les violations récurrentes des droits de l'Homme les plus fondamentaux», appelant à «l'instauration de la paix qui nécessite une action internationale commune appuyée par une forte volonté pour l'établissement de l'Etat palestinien».

R.S.

EN COLLABORATION AVEC L'UNICEF

Une rencontre sur l'enfance et la créativité numérique

A l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, (1 juin de chaque année), une rencontre sur «L'enfance et la créativité numérique» a été organisée, samedi, par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme en collaboration avec le Bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a présidé cette rencontre avec le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, et le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, ainsi que le Haut-Commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, en présence de la Déléguée nationale à la Protection de l'enfance, Meriem Cherfi et de la représentante de l'UNICEF en Algérie, Katarina Johansson. Mme Krikou a mis en avant, à cette occasion, l'importance accordée par l'Etat à la protection et à la promotion de l'enfance, notamment en ce qui concerne l'accompagnement des enfants dans le domaine de l'innovation

et de la créativité numérique, à travers l'adoption de plusieurs programmes et mesures dans le cadre des actions coordonnées entre les différents secteurs concernés. La ministre a saisi l'occasion pour évoquer les souffrances endurées par les enfants palestiniens en proie à un génocide perpétré par l'entité sioniste, ajoutant que ces enfants sont privés des droits les plus fondamentaux garantis par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Abdelhakim Belaabed a mis en exergue, quant à lui, les efforts du ministère de l'Education nationale en matière de numérisation, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers la numérisation de toutes les opérations liées à la gestion de la scolarité des élèves en assurant notamment la disponibilité des tablettes électroniques et leurs accessoires au niveau des écoles, relevant que le secteur dispose de plusieurs plateformes numériques dédiées à l'enseignement à distance. Bibi Triki a souligné, de son côté, les

efforts de son secteur en matière de sensibilisation afin de rendre l'Internet «un espace sécurisé contribuant au développement et au renforcement des talents et des connaissances de nos enfants», et ce, en coordination avec les différents intervenants dans le domaine de la protection de l'enfant, des différents secteurs et instances concernées. Il a également évoqué nombre de mesures prises en la matière, dont le lancement de campagnes nationales de sensibilisations afin de garantir une utilisation sécurisée d'Internet, estimant que la garantie d'un environnement numérique sécurisé, qui aide l'enfant à développer ses talents, requiert «la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs dans ce domaine». Quant à Mme Benmouloud, elle a affirmé que la construction de la société numérique et le renforcement de la citoyenneté numérique faisaient partie des intérêts du Haut-commissariat à la numérisation, d'autant plus qu'il s'agit de «l'un des axes nationaux stratégiques de la transition numérique».

R.S.

AU PROFIT DES AGRO-INVESTISSEURS

LANCEMENT D'UN PROGRAMME D'INSTALLATION DE STATIONS D'ÉNERGIE SOLAIRE

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahlab a affirmé, avant-hier à Nâama, que son département ministériel a mis en œuvre un programme portant sur le montage de stations d'énergie solaire destinées aux agriculteurs et investisseurs activant dans le domaine des cultures stratégiques, pour l'irrigation de 3.000 hectares de terres agricoles éloignées du réseau d'énergie électrique. La ministre a indiqué, dans une intervention lors du colloque national «Nâama: perspectives prometteuses pour l'investissement dans les cultures stratégiques et le développement des races locales», organisée sous le haut patronage du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, que le financement de ce programme s'effectue conjointement par le ministère de l'Environnement et de l'Energie renouvelable à hauteur de 50% du coût de chaque station, et le bénéficiaire. Elle a annoncé, d'autre part, le lancement d'un appel pour manifestation d'intérêt afin de recenser les agriculteurs et les investisseurs intéressés par le programme, et ce, à travers la plateforme du ministère et de ses directions dans les wilayas concernées, soulignant que l'appel s'étale jusqu'au 13 juin courant, pour procéder à l'étude de l'ensemble des demandes et les classer suivant les priorités en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et du Développement

rural, avant d'entamer les travaux de réalisation. Mme Dahlab a, par ailleurs, mis en relief l'importance de l'investissement scientifique pour le développement de solutions innovantes en vue de préserver la ressource naturelle et sa gestion dans les régions du Grand Sud et des Hauts-plateaux, soulignant que l'organisation de cette rencontre dans la wilaya de Nâama a pour objectif de proposer des solutions concrètes aux défis auxquels fait face l'agriculture dans ces régions et l'intérêt à accorder aux espèces et races locales en vue de leur préservation et pour profiter de leur capacité à s'adapter, pour consolider les pratiques «amis de l'environnement». La

ministre a appelé, dans son intervention, à une étroite collaboration entre les décideurs, les chercheurs, les agriculteurs, les éleveurs, les associations et les élus locaux, à intensifier les échanges de connaissances et de points de vue, en plus de la concertation dans le domaine de renforcement des capacités des systèmes environnementaux à travers les zones sahariennes, les Oasis et les Hauts-plateaux et de la lutte contre les changements climatiques afin de consolider les efforts et les mesures allant dans ce sens prises par les différents secteurs, notamment ceux de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'énergie et des mines.

R.N.

APN
Appel à l'élaboration de nomenclatures des textes législatifs relatifs aux jeunes

Les travaux d'une journée parlementaire sur le thème «Les législations et leurs effets sur la promotion du rôle des jeunes», organisée, samedi à Alger, par le Réseau parlementaire des jeunes, ont été sanctionnés par une série de recommandations, dont l'appel à l'élaboration de nomenclatures des textes législatifs relatifs aux jeunes. Les participants ont également plaidé pour le renforcement des politiques liées à la citoyenneté et à la conscience numérique, préconisant «la mise en place de programmes de sensibilisation en direction des jeunes face à la guerre de 5e génération, à la guerre de l'information, à la désinformation et aux cyberattaques», qui ciblent les jeunes et les pays. Ils ont en outre recommandé la mise en place de mécanismes permettant aux jeunes de faire parvenir leurs préoccupations au Parlement, à l'instar des commissions parlementaires et du Réseau parlementaire récemment créé, en sus de l'exploitation des différents espaces disponibles, à l'image des Maisons de la culture, pour conscientiser les jeunes. L'importance de «la démocratie participative» a été soulignée à cette occasion en recommandant de lancer des initiatives et de faire éclore de nouvelles idées en faveur de la consécration des notions d'appartenance et de citoyenneté, notamment à travers la participation à la mise en place de stratégies nationales intégrées visant à ancrer le nationalisme chez les jeunes.

R.N.

AAPI

LANCEMENT PROCHAIN DE 21 PROJETS STRUCTURANTS DANS PLUSIEURS WILAYAS

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a annoncé, samedi depuis la wilaya de Naâma, la signature, jeudi dernier, de 21 décisions finales d'octroi de foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement, d'où le lancement prochain de la réalisation de projets structurants au niveau de plusieurs wilayas.

Rekkache s'exprimait à l'occasion de la rencontre nationale sur les perspectives de l'investissement dans les cultures stratégiques et la valorisation des races locales, organisée à la wilaya de Naâma, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous la supervision du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en présence de membres du Gouvernement, de walis et d'organisations patronales, ainsi que d'agriculteurs et de professionnels. Des projets qui «seront lancés très prochainement», vont changer le visage des wilayas concernées, dont Annaba, Bouira, Béjaïa et Mostaganem, soulignant l'attachement à la répartition de ces projets sur différentes régions du pays, a précisé Rekkache.

Après avoir présenté les facilitations et avantages décidés par l'Etat au profit des investisseurs, Rekkache a fait état de 7.369 projets d'investissement, dont 179 au niveau du guichet des grands projets et de 126 projets liés aux étrangers, et ce, depuis le début des activités de l'Agence le 1er novembre 2022 jusqu'au 26 mai dernier.

R.E.

AGRICULTURE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION-CADRE ENTRE LE MINISTÈRE ET LE CREA

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a signé, avant-hier, une convention-cadre avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) pour la promotion et la relance de l'agriculture algérienne à travers la dynamisation des projets d'investissement agricole.

La convention a été signée par la Directrice générale de l'investissement et du foncier agricoles, Souad Assaous, et le président du CREA, Kamel Moula, en marge des travaux de la Rencontre nationale sur les perspectives d'investissement dans les cultures stratégiques et la valorisation des races locales, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La convention a pour objectif d'officialiser la coopération entre les deux parties en matière de relance de l'agriculture algérienne, de renforcement des projets agricoles, notamment stratégiques, d'échange d'informations sur le climat d'investissement agricole et de promotion des investissements dans le secteur. Les deux parties s'engagent, en vertu de cette convention, à identifier et aplanir les difficultés entravant les projets agricoles, à offrir l'appui nécessaire, à encourager les pratiques agricoles durables et à investir dans la recherche et le développement en matière de techniques agricoles innovantes pour augmenter la productivité.

R.E.

INVESTISSEMENT AGRICOLE DANS LE SUD

Le ministère de l'Agriculture a transféré quelque 450.000 hectares à l'ODAS

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a transféré quelque 450.000 hectares à l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), en vue d'assurer les assiettes foncières nécessaires à la réalisation des projets d'investissement intégrés dans les wilayas du Sud, a annoncé, avant-hier, depuis Nâama, le ministre du secteur, Youcef Chorfa.

Cette déclaration du ministre a été faite à l'occasion de « la Rencontre nationale sur les perspectives d'investissement dans les cultures stratégiques et la valorisation des races locales », organisée par la wilaya de Nâama sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous l'égide des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et de l'Agriculture et du Développement rural, en présence de membres du Gouvernement, de walis, ainsi que de représentants d'organisations patronales, d'agriculteurs et de professionnels. Youcef Chorfa dira que son ministère « s'emploie à mettre à disposition les assiettes foncières nécessaires à la réalisation des projets d'investissement intégrés dans les wilayas du sud », tout en précisant qu'à ce titre "quelque 450.000 hectares ont été transférés à ce jour à l'ODAS, répartie sur 54 périmètres, dont 46 ont été cédés à des opérateurs". Le ministre a rappelé, en outre, que son département avait recensé un potentiel foncier de 1,5 million d'hectares pouvant être mis en valeur et attirer des projets d'investissement intégrés dans le sud, et ce, après avoir examiné les études techniques et les cartes réalisées par les différents services compétents en vue de déterminer les périmètres pouvant accueillir des projets d'investissement intégrés. Le foncier agricole est incontournable pour la concrétisation du Plan découlant des engagements et des orientations du président de la République, du plan d'action du Gouvernement et de la stratégie sectorielle du ministère de l'Agriculture, visant à répondre aux besoins alimentaires, notamment ceux de large consommation et à renforcer, ainsi, la sécurité alimentaire, a précisé Chorfa. Un Plan qui com-



prend les unités de production agricole nouvellement créées, après la restructuration des fermes pilotes, et dédiées à la production et au développement des filières stratégiques (légumineuses, intensification des semences, graines oléagineuses et arbres résistants). Ces unités relevant de l'Etat, qui couvrent une superficie agricole totale exploitable de plus de 114.000 hectares, seront "un moteur pour la relance de ces filières", d'autant qu'un plan agricole spé-

cifique sera défini pour chaque unité afin de garantir la réalisation des objectifs fixés en la matière, a-t-il estimé. L'autre élément incontournable de ce Plan a trait à l'élaboration d'une cartographie des atouts agricoles (sol, eau) au niveau des wilayas steppeuses des Hauts Plateaux et des wilayas du Sud, et ce, en coordination avec les secteurs concernés et les organismes techniques nationaux spécialisés dans ce domaine, a ajouté Chorfa.

N.S.

CULTURES STRATÉGIQUES

Aoun s'engage sur les conditions d'accompagnement et de soutien à l'investissement

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a précisé, samedi à Naama, que son département ministériel a mis en place plusieurs mécanismes pour réunir toutes les conditions d'accompagnement et de soutien à l'investissement en industries de transformation, et exploiter de grands moyens pour les cultures stratégiques qui se sont élargies sur des surfaces considérables dans les zones du Sud et des Hauts plateaux. Intervenant lors de la rencontre nationale "Naama: perspectives d'investissement en cultures stratégiques et développement des races locales", organisée

sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Aoun dira que son département ministériel "a accordé toutes les facilités et incitations pour accompagner la grande dynamique enregistrée par des domaines d'investissement en filières agricoles, intégrer le produit dans l'opération de transformation, encourager l'adhésion des opérateurs économiques pour la création d'usines de transformation de produits agricoles surtout dans les wilayas du Sud". Il a évoqué, à cette occasion, la coordination entre les services de son département ministériel et ceux du minis-

tère de l'Agriculture et du Développement rural pour fournir les conditions appropriées aux investisseurs en termes d'accès au foncier et de soutien aux services de transport et de stockage et de commercialisation du produit, dans le but de permettre, aux opérateurs, producteurs et transformateurs, d'exploiter, de manière optimale, les matières premières pour la production agricole dans diverses filières tels que les fruits, la tomate industrielle, les cultures oléagineuses, les dattes et autres, et réaliser une industrie de transformation alimentaire intégrée qui profitera à l'économie nationale

et améliorera les exportations. Le ministre de l'Industrie a également évoqué les études élaborées par son département ministériel liées à la création d'unités de transformation et de projets d'investissement intégrés au niveau des régions du Sud et des Hauts plateaux, qui visent à soutenir et à stimuler les investissements dans les domaines de la filature de la laine, ainsi que des investissements dans l'activité de tannage du cuir, la création d'unités de production de lait et dérivés, la production de mécanismes agricoles et surtout développer les méthodes d'irrigation.

N.S.

CULTURES STRATÉGIQUES

Réunir toutes les conditions d'accompagnement et de soutien à l'investissement

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a souligné, samedi à Naama, que son département ministériel a mis en place plusieurs mécanismes pour réunir toutes les conditions d'accompagnement et de soutien à l'investissement en industries de transformation, et exploiter de grands moyens pour les cultures stratégiques qui se sont élargies sur des surfaces considérables dans les zones du Sud et des Hauts plateaux.

Intervenant lors de la rencontre nationale "Naama: perspectives d'investissement en cultures stratégiques et développement des races locales", organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Aoun, cité dans une dépêche de l'APS, a indiqué que son département ministériel "a accordé toutes les facilités et incitations pour accompagner la grande dynamique enregistrée par des domaines d'investissement en filières agricoles, intégrer le produit dans l'opération de transformation, encourager l'adhésion des opérateurs économiques pour la création d'usines de transformation de produits agricoles surtout dans les wilayas du Sud". M. Aoun a évoqué, au passage, la coordination entre les services de son département ministériel et ceux du ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour fournir les conditions appropriées aux investisseurs en termes d'accès au foncier et de soutien aux services de transport et de stockage et de commercialisation du produit, dans le but de permettre, aux opérateurs, producteurs et transformateurs, d'exploiter, de manière optimale, les matières premières pour la production agricole dans diverses filières tels que les fruits, la tomate industrielle, les cultures oléagineuses, les dattes et autres, et réaliser une industrie de transformation alimentaire intégrée qui profitera à l'économie nationale et améliorera les exportations. Il a également évoqué les études élaborées par son département ministériel liées à la création d'unités de transformation et de projets d'investissement intégrés au niveau des régions du Sud et des Hauts plateaux, qui visent à soutenir et à stimuler les investissements dans les



domaines de la filature de la laine, ainsi que des investissements dans l'activité de tannage du cuir, la création d'unités de production de lait et dérivés, la production de mécanismes agricoles et surtout développer les méthodes d'irriga-

tion. Pour sa part, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a souligné, dans son intervention lors des travaux de cette rencontre, organisée par la wilaya de Naama sous l'égide du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et l'aménagement du territoire, la contribution de son secteur dans la mise en œuvre du programme stratégique visant à réaliser la sécurité de l'eau et la sécurité alimentaire comme deux faces d'une même médaille. Il a déclaré que toutes les facilités nécessaires ont été fournies et que l'opération se poursuit en accordant un "nombre important" d'autorisations de fonçage de puits aux agriculteurs pour encourager les cultures stratégiques, ainsi que divers programmes visant à fournir des ressources durables pour l'irrigation, dont l'exploitation des eaux de puits filtrés et traitées et le soutien et l'incitation à l'utilisation

de techniques d'économie d'eau. Cette rencontre s'est déroulée en présence des ministres de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Chorfa, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, de l'hydraulique, Taha Derbal et de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb.

Elle a enregistré également la présence des walis de Tlemcen, Saïda, Sidi Bel-Abbès, El Bayadh, Béchar, Beni Abbès, Timimoun et Adrar, ainsi que de députés des deux chambres, de présidents directeurs généraux et de directeurs généraux d'un nombre d'entreprises et d'organismes publics, outre les organisations d'employeurs, d'agriculteurs, de professionnels et des opérateurs économiques. **R.R.**

NAÂMA : CULTURES STRATÉGIQUES:AU PROFIT DES AGRO-INVESTISSEURS

Vers la réalisation de stations d'énergie solaire

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahlab a affirmé, samedi à Nâama, que son département ministériel a mis en œuvre un programme portant sur le montage de stations d'énergie solaire destinées aux agriculteurs et investisseurs activant dans le domaine des cultures stratégiques, pour l'irrigation de 3.000 hectares de terres agricoles éloignées du réseau d'énergie électrique. La ministre a indiqué, dans une intervention lors du colloque national "Nâama: perspectives prometteuses pour l'investissement dans les cultures stratégiques et le développement des races locales", organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, que le financement de ce programme s'effectue conjointement par le ministère de l'Environnement et de l'Energie renouvelable à hauteur de 50% du coût de chaque station, et le bénéficiaire. Elle a fait part également du lancement d'un appel pour manifestation d'intérêt afin de recenser les agriculteurs et les investisseurs intéressés par le programme, et ce, à travers la plateforme du ministère et de ses directions dans les wilayas concernées, soulignant que l'appel s'éta-

le jusqu'au 13 juin courant, pour procéder à l'étude de l'ensemble des demandes et les classer suivant les priorités en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, avant d'entamer les travaux de réalisation.

APS

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE :

DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES DANS LES WILAYAS DE L'OUEST

La journée de samedi a été marquée par l'inauguration de plusieurs espaces et infrastructures de jeux et l'organisation d'activités artistiques et culturelles variées au profit des enfants, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance célébrée le premier juin de chaque année. A Oran, les enfants étaient conviés à une manifestation cinématographique, initiée conjointement par le Centre algérien du cinéma sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts sous le slogan "Célébrons l'enfance". Quatre jours durant, huit films de dessins animés et d'aventures seront projetés au niveau de la Cinéma-thèque de la capitale de l'Ouest,

indique-t-on. Le programme festif mis sur pieds dans la wilaya d'Oran à cette occasion comprend également des concours de dessins, de poésie et de théâtre, concocté par l'Office national de la culture et l'information dans le cadre de l'initiative "Le Petit artiste" visant à encourager la créativité au sein de cette catégorie de la population qui sera conviée à assister à des spectacles variés proposés par "Cirque Amine" qu'abritera la salle de cinéma "Saada" au centre-ville d'Oran. Dans la wilaya de Tlemcen, la direction l'Action sociale et de la Solidarité a mis sur pied, un programme varié marqué par des chants et des défilés mettant en valeur l'habit tra-

ditionnel au niveau du Palais de la culture "Abdelkrim Dali" au profit et avec la participation des enfants inscrits dans les établissements spécialisés relevant de cette direction, outre ceux des crèches et des associations dont les activités sont dédiées à la protection de l'enfance. A cette occasion, dans la wilaya de Mascara, 1.200 enfants issus des zones rurales de cette collectivité ont bénéficié d'activités ludiques organisées à leur profit dans la forêt de "Z'gour" dans la commune de Mamounia, à l'initiative conjointe des directions de la Jeunesse et des Sports, de la Culture et des Arts et celle de l'Environnement. **APS**

L'OIT TABLE SUR UNE LÉGÈRE CROISSANCE MONDIALE MALGRÉ UN MARCHÉ DU TRAVAIL DÉFICITAIRE

De nouvelles projections indiquent que le chômage mondial diminuera légèrement cette année même si les inégalités sur les marchés du travail persistent, les femmes des pays à faible revenu étant particulièrement touchées, selon un nouveau rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Les Perspectives sociales et de l'emploi dans le monde de l'OIT : Mise à jour de mai 2024 de l'OIT prévoit que le taux de chômage mondial en 2024 s'établira à 4,9 pour cent, contre 5,0 pour cent en 2023. Ce chiffre révisé à la baisse la précédente projection du BIT de 5,2 pour cent pour cette année. Cependant, la tendance à la baisse du chômage devrait se stabiliser en 2025, avec un taux de chômage restant à 4,9 pour cent, indique le rapport. Malgré ces perspectives, le rapport souligne le manque persistant d'opportunités d'emploi. L'OIT estime que le "déficit d'emplois" - qui mesure le nombre de personnes sans emploi mais qui souhaitent travailler - s'élèvera à 402 millions de personnes en 2024. Ce chiffre inclut 183 millions de personnes comptabilisées comme chômeurs. Malgré nos efforts pour réduire les inégalités dans le monde, le marché du travail reste inégal Gilbert F. Hounbo, Directeur général de l'OIT "Le rapport d'aujourd'hui met en évidence les défis majeurs en matière d'em-

des femmes et des hommes. Au niveau mondial, 45,6 % des femmes en âge de travailler auront un emploi en 2024, contre 69,2 % des hommes.

Même lorsque les femmes sont employées, elles ont tendance à gagner beaucoup moins que les hommes, en particulier dans les pays à faible revenu. Alors que les femmes des pays à revenu élevé gagnent 73 cents par rapport à un dollar gagné par les hommes, ce chiffre tombe à seulement 44 cents dans les pays à faible revenu.

Plus généralement, malgré l'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable en 2015, les progrès en matière de réduction de la pauvreté et de l'informalité ont ralenti par rapport à la décennie précédente. Le nombre de travailleurs occupant un emploi informel est passé d'environ 1,7 milliard en 2005 à 2,0 milliards en 2024. Pour atteindre les objectifs de développement durable, il est urgent d'adopter une "approche globale" de la réduction de la pauvreté et des inégalités, conclut le rapport.

LES MARCHÉS DU TRAVAIL DE L'ASIE-PACIFIQUE SE REDRESSENT

Le rapport de l'OIT "Emploi et questions sociales en Asie-Pacifique 2024" révèle la persistance des problèmes d'emploi et appellent à

pourcentage en l'espace de 10 ans.

Le rapport souligne également que la région Asie-Pacifique connaît un vieillissement rapide de sa population, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus devant doubler d'ici à 2050. Cette évolution démographique entraînera une augmentation significative du taux de dépendance économique, ce qui posera des problèmes pour le maintien de la croissance économique. L'Asie de l'Est devrait connaître la plus forte pression démographique sur la croissance, de l'ordre de 0,3 point de pourcentage par an, tandis que l'Asie du Sud devrait voir son dividende démographique diminuer considérablement.

Malgré le vieillissement des populations, la région devrait être en mesure d'assurer une croissance continue du revenu par habitant au cours des prochaines décennies si une forte croissance de la productivité peut être maintenue. La productivité du travail dans les économies émergentes d'Asie et du Pacifique représente moins d'un tiers de celle des pays à revenu élevé dans de nombreux secteurs, ce qui met en évidence l'important potentiel de gains d'efficacité et de revenus. Pour réaliser ces gains, il faut surmonter les obstacles structurels et le manque d'opportunités de formation afin de permettre à l'importante réserve de travailleurs de la région qui sont prêts à occuper de meilleurs emplois avec une productivité et une rémunération plus élevées de réaliser leur potentiel. D'importantes réformes politiques et une meilleure application des normes existantes sont également nécessaires pour réduire les inégalités, améliorer les perspectives des travailleurs âgés sur le marché du travail et garantir des systèmes de pension équitables pour faire face aux changements démographiques imminents.

« La région Asie-Pacifique vieillit certes rapidement, mais elle ne manquera pas de travailleurs. Il est cependant urgent de s'assurer que ceux qui recherchent un travail décent peuvent accéder à la formation et aux opportunités dont ils ont besoin pour répondre à l'évolution de la demande du marché du travail », a déclaré Chihoko Asada-Miyakawa, Sous-Directrice générale du BIT et Directrice régionale pour l'Asie et le Pacifique.

Le rapport souligne également la nécessité d'un dialogue social solide impliquant les travailleurs, les employeurs et les gouvernements pour relever ces défis aux multiples facettes. Des initiatives telles que l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale pour des transitions justes sont mises en avant comme des étapes essentielles pour faire progresser la justice sociale dans la région.

INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN POUR BOOSTER L'EMPLOI

Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) sont essentielles à la promotion du travail décent, de la croissance économique et de la justice sociale. Malgré leur importance, les MPME sont confrontées au triple défi d'une faible productivité, de mauvaises conditions de travail et d'une grande vulnérabilité aux chocs économiques, politiques et environnementaux. Les femmes, les jeunes travailleurs et les entrepreneurs opérant dans l'économie informelle sont particulièrement vulnérables et doivent faire face à des contraintes supplémentaires. Pour surmonter ces obstacles, l'OIT aide les gouvernements, les organisations de travailleurs et d'employeurs à favori-

ser un environnement durable, à promouvoir la productivité et le potentiel de croissance de la région.

Il faut savoir que environ 70 % de la grande partie des économies informelles (MPME) ne reçoivent pas de grandes entreprises, 66 % des femmes sont affectées par le chômage dans les pays en développement. La main-d'œuvre cesse de croître et génère 2 millions de personnes pour absorber le chômage. Et en Asie du Sud, le chômage vient de la population et de la difficulté de développer aussi la qualité du développement. Les emplois précaires des employés.

Investir dans le capital humain, mettre aux compétences, acquérir les compétences nécessaires d'aujourd'hui. C'est se doter d'un capital capable d'évoluer avec les mutations mondiales. L'information technologique et la formation continue. La création d'emplois est une priorité. L'avis des experts est clair : avant tout, évaluer les obstacles. Les femmes et les jeunes, Mamta Murthy, Directrice mondiale pour l'Asie-Pacifique, insiste sur la nécessité d'investir dans le capital humain, car c'est le plus rentable. Faciliter la formation, d'œuvre, et le secteur privé en particulier, axés sur les compétences. Amal Hassan, Directrice mondiale pour l'Afrique, insiste sur la nécessité d'investir dans le capital humain, car c'est le plus rentable. Faciliter la formation, d'œuvre, et le secteur privé en particulier, axés sur les compétences. Amal Hassan, Directrice mondiale pour l'Afrique, insiste sur la nécessité d'investir dans le capital humain, car c'est le plus rentable. Faciliter la formation, d'œuvre, et le secteur privé en particulier, axés sur les compétences.

L'inégalité d'accès aux opportunités d'emploi reste un problème dans le monde entier, même si les nouvelles projections de l'OIT montrent une amélioration du chômage mondial cette année.

ploi que nous devons encore relever. Malgré nos efforts pour réduire les inégalités dans le monde, le marché du travail reste inégal, en particulier pour les femmes", a déclaré le Directeur général de l'OIT, Gilbert F. Hounbo. "Pour parvenir à une reprise durable dont les bénéfices sont partagés par tous, nous devons travailler à des politiques inclusives qui prennent en compte les besoins de tous les travailleurs. Nous devons placer l'inclusion et la justice sociale au cœur de nos politiques et de nos institutions. Sans cela, nous n'atteindrons pas notre objectif de garantir un développement fort et inclusif".

Les chiffres détaillés du rapport montrent que les femmes, en particulier dans les pays à faible revenu, sont touchées de manière disproportionnée par le manque d'opportunités. Le déficit d'emplois pour les femmes dans les pays à faible revenu atteint le chiffre frappant de 22,8 %, contre 15,3 % pour les hommes. En revanche, dans les pays à revenu élevé, ce taux est de 9,7 % pour les femmes et de 7,3 % pour les hommes.

Ces différences ne sont que la "partie émergée de l'iceberg", car les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à être complètement détachées du marché du travail. Le rapport constate que les responsabilités familiales peuvent expliquer en grande partie la différence observée entre les taux d'emploi

des politiques inclusives pour éviter la crise du vieillissement.

Les marchés du travail de la région Asie-Pacifique se sont bien redressés depuis la pandémie mondiale mais ils sont confrontés à des défis profonds qui sont aggravés par le vieillissement rapide de la population de la région, selon le rapport Emploi et questions sociales en Asie-Pacifique 2024 de l'Organisation internationale du Travail.

Le chômage dans la région devrait rester à peu près inchangé en 2024 et 2025, à 4,2 %, ce qui correspond à 87,8 millions de chômeurs en 2024. Si le taux de chômage de la région reste inférieur aux niveaux d'avant la pandémie dans son ensemble, il existe d'importantes variations entre les sous-régions et les pays. Le déficit d'emplois de la région, qui indique le besoin total d'emplois non satisfait, s'élevait à 164 millions en 2023. Ce chiffre inclut, par exemple, les femmes qui souhaiteraient travailler mais qui ne sont pas en mesure de chercher un emploi en raison de leurs obligations familiales. Des problèmes persistants liés à la pauvreté des travailleurs et à l'informalité demeurent, une proportion importante de travailleurs occupant toujours des emplois informels de faible qualité malgré des décennies de croissance économique. Deux travailleurs sur trois occuperont un emploi informel en 2023, soit une amélioration de seulement 2 points de

É DU TRAVAIL INÉGAL

ÈRE BAISSSE DU CHÔMAGE

EN 2024

onnement propice aux entreprises
promouvoir l'esprit d'entreprise, à
leur accès au marché, à améliorer
ité et à promouvoir la formalisa-
vail décent, libérant ainsi le plein
MPME en tant que moteurs d'une
entrée sur l'homme, verte et rési-

que les MPME représentent envi-
l'emploi total dans le monde, une
e des 80 % opèrent dans des éco-
ormelles. La productivité des
présente qu'un tiers de celle des
reprises. Dans les marchés émer-
des PME ont déclaré avoir déjà été
r le changement climatique. Les
veloppement concentrent 84 % de
uvre mondiale, et ce chiffre ne
être. D'ici à 2040, l'Afrique devra
millions d'emplois chaque mois
er la croissance démographique.
du Sud, plus d'un million de jeunes
ossir chaque mois les rangs de la
en âge de travailler. L'enjeu est de
non seulement la quantité, mais
ité des emplois : dans les pays en
ent, sept personnes sur dix occu-
plois précaires et peu rémunéra-

ns le capital humain, c'est per-
ndividus d'être en bonne santé et
es connaissances et les compé-
ssaires pour occuper les emplois
i et préparer ceux de demain.
ter d'une main-d'œuvre solide,
voluer et de s'adapter aux muta-
ales, et notamment à la transfor-
mologique et au changement cli-
nelles solutions pour booster la
emploi et l'entrepreneuriat ? De
ports de la Banque Mondiale, il est
essentiel de former les gens et d'éli-
ostacles qui entravent l'accès des
des jeunes au marché du travail.
chi, vice-présidente de la Banque
pour le développement humain,
l'intérêt pour les gouvernements
ans la population et le capital
c'est un investissement parmi les
es qui soient. Autre levier d'action
mobilité internationale de la main-
mettre à contribution le secteur
uant davantage de partenariats
compétences.

n, fondatrice et PDG d'Outsource
ria), explique de son côté com-
treprise s'engage avec volontaris-
pagner le perfectionnement pro-
la réussite de ses employés. Une
e partage Basima Abdulrahman,
t PDG de KESK, une entreprise
laire implantée en Iraq. L'entre-
ainsi mis l'accent sur l'importance
t encourager le personnel, et évo-
nt elle avait elle-même forgé son
ur le tas et bravé les préjugés dans
e la tech où les femmes sont rares.
tsenburg, directeur général senior
e mondiale pour les politiques de
ent et les partenariats, a dit com-
portant, pour relever le défi de
nvestir dans l'éducation tout au
ie, mais aussi d'assurer l'accès au
Amérique et à des infrastructures
ays, a-t-il souligné, doivent créer
ns qui permettront aux entrepre-
particulier aux femmes et aux
ussir. Cultiver des solutions agri-
es par les jeunes, représente l'une
s. Les jeunes sont avides d'oppor-



tunités d'emploi. En 2022, 69 millions de
jeunes à la recherche d'un emploi n'en ont pas
trouvé. Dans le même temps, nous savons que
le développement agricole est l'un des outils
les plus puissants pour mettre fin à l'extrême
pauvreté, promouvoir une prospérité partagée
et nourrir 10 milliards de personnes d'ici 2050
, mais les agriculteurs sont aux prises avec des
défis croissants tels que l'aggravation des
impacts du changement climatique et les obsta-
cles à l'accès aux ressources et infrastruc-
tures cruciales.

PARTICIPATION DES FEMMES À LA CINQUIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

On s'attend à ce que l'IA modifie radicalement
le marché du travail, avec près de 40 % de
l'emploi mondial impacté par l'IA, et selon une
étude de PEW, les emplois féminins seront
davantage impactés par l'IA en raison du type
d'emploi occupés par les femmes. C'est dans ce
contexte que nous posons la question suivante
: dans la mesure où les compétences en mati-
ère d'IA représentent l'avenir, comment pou-
vons-nous garantir l'égalité des chances éco-
nomiques pour les jeunes femmes et hommes?
Dans le monde, 244 millions d'hommes de
plus que de femmes utilisent internet ; 9 ado-
lescentes et jeunes femmes sur 10 (contre 7
sur 10 chez les garçons et les jeunes hommes)
sont hors ligne dans les pays à faible revenu,
les écarts les plus importants se situant en
Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. En
outre, pour 100 jeunes hommes possédant des
compétences numériques, seules 65 jeunes
femmes acquièrent les mêmes compétences.
Cette fracture numérique s'est encore accen-
tuée pendant la pandémie de COVID, lorsque
les filles avaient moins accès aux appareils,
aux plateformes et à l'apprentissage numé-
rique en général que les garçons. Il n'est donc
pas surprenant que la fracture numérique
entre les sexes se reflète dans l'accès, l'utilisa-

tion et la participation des femmes à l'IA. Cette
situation découle des inégalités existant dans
nos sociétés, qui s'expriment sous la forme de
stéréotypes empêchant les femmes de pour-
suivre et de s'épanouir dans les carrières et les
emplois liés aux sciences, aux technologies, à
l'ingénierie et aux mathématiques (STEM).
Alors que l'IA continue de façonner diverses
industries, les étudiants qui comprennent les
principes fondamentaux de l'IA seront mieux
préparés à leurs futures carrières. L'acquisi-
tion d'une compréhension fondamentale du
fonctionnement et de la production des sys-
tèmes d'IA ne prépare pas seulement les étu-
diants à de futures carrières dans la technolo-
gie, mais elle garantit également que tous les
étudiants entrent sur le marché du travail en
comprenant les bases de l'IA.

Selon les orientations politiques de l'UNICEF
sur l'IA, nous devons garantir la protection
contre les préjugés, l'utilisation appropriée
et la participation sécurisée de tous les enfants
en soutenant l'investissement dans l'infra-
structure numérique requise, le contenu
approprié et les services. Le manque de
connectivité, d'appareils et d'électricité peut
aggraver la fracture numérique et la fracture
de l'IA. Il est primordial de développer des
outils d'IA qui peuvent être adaptés à diffé-
rents contextes. Récemment, un programme
au Ghana a constaté un impact positif dans
l'utilisation d'un tuteur de mathématiques ali-
menté par l'IA qui fonctionne sur des télé-
phones de base avec des réseaux de données à
faible bande passante.

Le rapport du Forum économique mondial sur
le fossé mondial entre les genres montre que
les femmes ne représentent que 29,2 % des
professionnels des STEM et que leur taux de
rétention dans la population active est faible.
L'augmentation du nombre de femmes dans
les STEM (y compris l'IA) nécessite une
approche de l'ensemble du gouvernement et
une collaboration avec le secteur privé, afin
qu'il y ait une pépinière de talents qui puissent

accéder à de plus grandes opportunités et à
des environnements de travail encourageants.
Parmi les stratégies visant à attirer les filles et
les femmes dans ces domaines, on peut citer la
mise en valeur de modèles, l'offre de pro-
grammes de mentorat et le développement
d'espaces rassurants ciblés pour la formation
et le perfectionnement, en coordination avec
le secteur privé.

Les femmes ne doivent pas seulement être des
consommatrices de solutions d'IA. En 2022,
seul un chercheur sur quatre publiant sur l'IA
dans le monde était une femme, et les femmes
ne représentent que 20 % des employés occu-
pant des fonctions techniques dans les
grandes entreprises d'apprentissage automa-
tique. Alors que 73 % des chefs d'entreprise
estiment qu'il est important d'avoir plus de
femmes dans les rôles de direction.

Il y a lieu de noter enfin que la 112e Conféren-
ce internationale du travail (CIT) s'ouvre le 3
juin à Genève. Souvent décrite comme un par-
lement international du travail, plus de 5 000
représentants des gouvernements, des
employeurs et des travailleurs des 187 États
membres de l'OIT participeront à cette
réunion annuelle.

A cette occasion, le directeur général de l'OIT,
Gilbert F. Hounbo, explique l'importance des
questions qui seront abordées lors de la confé-
rence et leur importance au vu de la situation
actuelle du marché de l'emploi. Parmi ces
questions figurent la protection des tra-
vailleurs contre les effets du changement cli-
matique et les risques biologiques, le travail
décent dans l'économie des soins et les prin-
cipes et droits fondamentaux au travail.

Le forum inaugural de la Coalition mondiale
pour la justice sociale se tiendra également
pendant la CIT. Initiative multilatérale dirigée
par l'OIT, la Coalition vise à accélérer les pro-
grès vers les objectifs de développement
durable (ODD) et défendre la justice sociale à
l'échelle mondiale.

Par A.B. et Agences

BURKINA FASO

UNE TORNADE FAIT
TROIS MORTS
À NAMENTENGA

Une tornade d'une extrême violence a fait trois morts, 8 blessés et de nombreux dégâts matériels, dans la nuit du 28 au 29 mai 2024 à Boulsa, chef-lieu de la province du Namentenga dans le nord du Burkina Faso, ont rapporté des médias locaux jeudi dernier. La cellule de crise de la Commission provinciale de secours d'urgence et de réhabilitation (COPRO-SUR) est à pied d'œuvre pour évaluer l'ampleur des dégâts et recenser les victimes, précise l'Agence d'Information du Burkina (AIB).

Selon le préfet-président de la délégation spéciale communale de Boulsa, Issaka Sangla et le directeur provincial en charge de l'Action humanitaire, rencontrés au Centre médical de Boulsa, les blessés ont été pris en charge et les cas graves seront évacués à Ouaga, la capitale, d'après la même source.

In Agence Anadolu

TUNISIE

Une croissance de 2,1% cette année
et de 2,9% en 2025, selon la BAD

La BAD a rappelé par ailleurs que le taux de croissance du PIB a chuté à 0,4 % en 2023, en raison de la sécheresse qui a touché le secteur agricole et d'une baisse de la demande intérieure. L'inflation a continué à augmenter, atteignant 9,3 % en 2023, alimentée par la hausse des prix des produits de base.

La croissance du PIB de la Tunisie devrait se situer à 2,1 % en 2024 et 2,9 % en 2025, selon le rapport sur les Perspectives économiques en Afrique 2024, présenté jeudi à Nairobi, au Kenya, lors des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (du 27 au 31 mai 2024). L'inflation devrait s'élever à 7,1 % en 2024 avant de décroître progressivement à 6,7 % en 2025, à mesure que les pressions inflationnistes mondiales s'atténueront, selon les prévisions de la BAD dans son rapport intitulé « Impulser la transformation de l'Afrique : la réforme de l'architecture financière mondiale ». Le rapport, qui fournit chaque année, des données et des analyses actualisées



pour les décideurs africains afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées, prévoit également un déficit budgétaire d'environ 6 % en 2025, grâce au maintien de la discipline budgétaire. En revanche, le déficit du compte courant devrait se creuser progressivement pour

atteindre 4 % en 2025, en raison des importations de biens d'équipement nécessaires pour stimuler la croissance économique. Les perspectives économiques à moyen terme pourraient se détériorer en raison du risque élevé de surendettement entravant l'accès au financement extérieur, des tensions sociales causées par le coût élevé de la vie et des taux d'intérêt toujours élevés dans les économies développées, a expliqué la même source. Toutefois, l'accélération des réformes, en particulier celles visant à améliorer la gouvernance des entreprises publiques, le climat des affaires et le contrôle des dépenses courantes pourrait stimuler la croissance et inverser la trajectoire de la dette, d'après la même source. Parmi les mesures que la Tunisie pourrait mettre en œuvre pour accélérer la transformation structurelle, la BAD a cité le rétablissement de la viabilité des finances publiques afin d'obtenir le soutien des partenaires de développement et d'améliorer la

perception des risques par les investisseurs. Il s'agit également de l'accélération de la mise à niveau de l'industrie, l'amélioration du climat des affaires, le développement du capital humain, la facilitation de l'accès au financement et à la formalisation pour les micro, petites et moyennes entreprises et la numérisation et le renforcement de la résilience de son économie.

La BAD a rappelé par ailleurs que le taux de croissance du PIB a chuté à 0,4 % en 2023, en raison de la sécheresse qui a touché le secteur agricole et d'une baisse de la demande intérieure. L'inflation a continué à augmenter, atteignant 9,3 % en 2023, alimentée par la hausse des prix des produits de base. Malgré une charge fiscale de 24,5 %, le déficit budgétaire est resté inchangé à environ 6,8 % du PIB en 2023. Le déficit du compte courant est passé à 2,8 % du PIB, en raison de la réduction des importations et de la résistance des exportations manufacturières, des recettes touristiques et des envois de fonds des travailleurs émigrés. L'amélioration du déficit du compte courant a renforcé les réserves de change (8,5 milliards de dollars à la fin 2023), a expliqué la BAD. Mais le taux de change dinar-dollar américain, qui reste volatil, s'est déprécié au cours de l'année 2023. La dette publique, dont 60 % sont extérieures, est passée de 77,6 % du PIB en 2022 à 80,2 % en 2023.

In African Manager

CAMEROUN

Augmentation de 42% des importations
d'armes en 2023

L'augmentation des importations en armement du Cameroun peut entre autres s'expliquer par les défis sécuritaires que rencontre le pays ces dernières années, notamment la crise séparatiste des régions anglophones de l'Ouest, et la lutte contre les incursions de Boko Haram depuis le Nigeria voisin.

Le Cameroun a importé 674,5 tonnes d'armes, de munitions et d'équipements accessoires en 2023 contre 475 tonnes en 2022, soit +42% en volume. Cela représente également 5,5 milliards FCFA de facture, contre 1,7 milliard FCFA précédemment, montre le rapport sur le commerce extérieur de l'Institut national de la statistique. Investir au Cameroun révèle toutefois que le budget 2023 du ministère de la Défense était de 269,4 milliards

FCFA, dont plus de 160 milliards consacrés aux achats d'armes et équipements militaires ainsi qu'à des dépenses de fonctionnement inhérentes aux forces de défense et de sécurité nationales. Plus de 100 milliards FCFA sont aussi consacrés aux paiements des salaires. Le Cameroun s'emploie à développer une industrie locale de l'armement pour réduire ses dépenses d'importation en la matière. Joseph Beti Assomo, le ministre délégué à la présidence chargé de la Défense a ainsi récemment annoncé devant l'Assemblée nationale, la prochaine construction d'usine de munitions à Garoua. Le projet sera selon lui, le fruit d'une collaboration avec la Turquie.

In Agences

SOUDAN DU SUD

Relance imminente d'un oléoduc stratégique

Depuis février, le Soudan est dans l'incapacité de soutenir l'exportation des ressources pétrolières de son voisin sud-soudanais en raison de l'indisponibilité de certaines infrastructures clés, endommagées par les combats armés. Un oléoduc essentiel pour l'expédition de la production de brut au Soudan du Sud devrait de nouveau être opérationnel d'ici deux semaines. C'est ce qu'indiquent des informations relayées ce

mercredi 29 mai par la presse locale, citant notamment William Anyak Deng, sous-secrétaire au ministère du Pétrole du Soudan du Sud voisin.

À en croire le fonctionnaire, « la rupture a été réparée, mais elle a provoqué une gélification le long de l'oléoduc ». Une situation liée à la nature du brut sud-soudanais qui doit être chauffé pour faciliter son écoulement dans l'oléoduc exploité par un consortium comprenant

les sociétés chinoises CNPC et Sinopec, ainsi que la société malaisienne Petronas.

Baptisé Petrodar, ce pipeline qui achemine à lui seul, environ deux tiers des exportations de pétrole du Soudan du Sud, est l'un des deux principaux oléoducs du Soudan. Sa remise en service est un enjeu crucial pour l'économie du pays qui dépend essentiellement de l'exploitation pétrolière. Depuis plusieurs

mois, le Soudan du Sud est en effet confronté à une crise économique majeure liée à la guerre au Soudan, son voisin sans lequel il ne peut expédier sa production d'or noir.

Fin avril, Malik Agar, le vice-président du Conseil souverain transitoire du Soudan, a annoncé la reprise des exportations de brut sud-soudanais sous deux mois.

In Agence Ecofin

NIGERIA

Un écosystème numérique pour l'e-commerce

Dukka est une solution fintech développée par une jeune pousse nigériane. Elle permet aux utilisateurs d'automatiser les opérations quotidiennes depuis ses plateformes web et mobile. La start-up, basée à Lagos, a été fondée en 2020 par Keturah Ovio. Elle a levé 1,5 million \$ pour soutenir sa croissance. La solution dispose d'une application accessible sur iOS et sur Android où elle a déjà été téléchargée plus de 50 000 fois, d'après les données de Play Store. L'utilisateur, après téléchargement, crée un compte et accède aux divers services de Dukka.

Entre autres, la start-up permet de gérer les stocks, de générer des factures et des reçus électroniques, d'accepter toute forme de paiement numérique choisie par les clients ou encore d'accéder à des outils de comptabilité simples. « Qu'il s'agisse d'un solopreneur ou d'une entreprise de taille moyenne avec du personnel et plusieurs sites, la technologie de Dukka transforme n'importe qui en marchand. [...] Notre écosystème permet à quiconque de payer et d'être payé, de gérer les stocks, de suivre les ventes et les dépenses sur un ou plusieurs sites,

d'obtenir des micro-instructions sur les performances de l'entreprise et de vendre en ligne. Les consommateurs sont en mesure de découvrir, d'acheter et de dépenser en toute sécurité auprès de commerçants vérifiés », a indiqué Keturah Ovio.

Dukka veut mettre en place tout un écosystème pour faciliter l'éclosion d'e-commerce. En effet, les start-up opérant sur ce segment se développent de plus en plus sur le continent. Selon les données de Partech Africa, elles ont capté 298 millions \$ en capitaux propres en 79

deals au cours de l'année 2023. Seul le segment de la technologie financière fait mieux avec ses 852 millions \$ en 113 deals. « Nous avons accueilli plus de 100 000 utilisateurs sur notre plateforme, dont plus de 90 000 au Nigeria. Nous avons lancé notre solution d'infrastructure de paiement au second semestre 2023 auprès de quelques centaines de clients qui nous ont vraiment aidés à définir notre modèle de tarification et à affiner notre stratégie de monétisation », ajoute Keturah Ovio.

In We Are Tech Africa

Ligue 2 : le WA Boufarik et l'AS Ain M'lila relégués en Interrégions

Le Nahd et l'ASMO ont pu éviter la relégation. Tout comme l'USM Annaba et le RC Larbaâ. Des équipes au passé prestigieux mais qui depuis plusieurs années connaissent une regression les empêchant d'accéder à la Ligue 1.



La 30e et dernière journée de la Ligue 2 a été marquée par la relégation en Interrégions du WA Boufarik (Centre-Ouest) et l'AS AinM'lila (Centre-Est), rapporte Le WAB et l'ASAM rejoignent ainsi l'E Sour Ghozlane, le MC El Eulma, la JS GuirAbadla et l'Olympique Médéa, dont le sort était déjà scellé depuis quelques semaines. Dans la poule Centre-Ouest, l'ASM Oran a sauvé in extremis sa peau en Ligue 2

grâce au succès (2-1) arraché dont les ultimes minutes de la rencontre à domicile contre le WA Boufarik, qui rejoint ainsi en Inter-régions, la JS GuirAbadla et l'Olympique Médéa, déjà condamnés à la relégation. Regroupés au 8e rang avec 38 points, le MCB Oued Sly, le SC Mécheria, le NA Hussein-Dey et le RC Arbaâ, ont réussi à éviter le spectre de la relégation en s'imposant, respectivement, devant l'Olympique Médéa (4-2), le SKAF Khemis Miliana (4-

2), la JS GuirAbadla (4-0) et le RC Kouba (1-0). L'ES Mostaganem, le champion du groupe Centre Ouest, a bouclé sa saison par une nouvelle victoire, la 23e de la saison en allant dominer le GC Mascara (2-1) pour finir avec 75 points soir 11 longueurs d'avance sur son dauphin le RC Kouba. Dans la poule Centre-Est, la bataille pour le maintien s'est achevée par la relégation de l'AS AinM'lila malgré sa victoire en déplacement (3-1) contre le MO Constantine.

L'ASAM rejoint ainsi l'E Sour Ghozlane et le MC El Eulma, dont le sort était scellé avant le déroulement de cette ultime journée de compétition. Sous la menace de la relégation, le HB ChelghoumLaïd (39 pts) s'est imposé devant le CA Batna (3-0), tout comme l'Olympique Magrane qui a battu l'AS Khroub (2-1). De son côté, l'USM Annaba (38 points) a dominé l'E Sour Ghozlane (5-1) et sauve sa peau après une saison calamiteuse à oublier au plus vite pour leurs supporters. Vendredi, l'Olympique Akbou, promu en Ligue 1 l'année prochaine, a terminé en beauté sa saison en dominant l'IB Khemis El Khechena sur le score de 3 à 1. A la faveur de ce succès, l'Olympique Akbou termine la saison avec un total de 70 points et un bilan de 22 victoires.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DES SOURDS : KAIZRAATIFA ET KALBAZ MOHAMED SACRÉS À TISSEMSILT

Les échéphiles Kaizra Atifa, du Cub femme sourde d'Alger, et Kalbaz Mohamed, de Tissemsilt, ont remporté le championnat d'Algérie des sourds d'échecs individuel, disputé vendredi à Tissemsilt. Chez les dames, c'est une domination totale de KaizraAtifa avec 7 victoires sur sept rondes devant Guenfir-Ryma de Béjaïa avec 6 points et Absi Bakhta de Tissemsilt avec 5 points, alors que chez les messieurs Kalbaz Mohamed a terminé avec 6 victoires et un nul devant Ainouch Rachid du club Tizi de Mascara avec 5,5 points et Moussaoui Kamel du club Eucalyptus d'Alger avec 5 points.

Cette phase finale, disputée selon le système suisse en sept rondes à la cadence de 15 minutes au finish avec ajout de dix secondes par coup joué, a été jugée d'un niveau technique "très appréciable" par le directeur technique national Hasnaoui Youcef. Cette compétition, organisée par la Fédération sportive des sourds d'Algérie (FSSA) sous le patronage du wali de Tissemsilt, en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports locale et la direction de la Formation professionnelle, a regroupé une vingtaine d'échéphiles dames et messieurs, qualifiés des phases régionales représentant les différentes régions du pays. Une cérémonie de remise de trophée a clôturé ce rendez-vous sportif, en présence du wali de Tissemsilt, de membres de la Fédération sportive des sourds d'Algérie (FSSA) et de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports et de la direction de la Formation professionnelle de la wilaya de Tissemsilt.

SIXIÈME ÉTAPE DE LA LIGUE DE DIAMANT 2024/TRIPLE SAUT Yasser Mohamed Tahar Triki décroche la médaille d'argent

L'Algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a décroché une médaille d'argent au concours du triple saut de la sixième étape de la Ligue de Diamant 2024, disputée jeudi soir à Oslo (Norvège). L'athlète du CR Belouizdad a réussi un bond à 17,25 mètres, se plaçant ainsi derrière le champion du monde Burkinabé Fabrice Hugues Zongo, vainqueur en 17,27 mètres, au moment où le Cubain Lazaro Martinez a complété le podium, avec un bond mesuré à 16,85 mètres. Une compétition qui s'inscrit dans le programme préparatoire de Triki en prévision des prochains Jeux olympiques d'été, qui auront lieu du 26 juillet au 11 août à Paris (France).

De leur côté, les demi-fondistes algériens Slimane Moula et Djamel Sedjati seront engagés dans le 800 mètres de la 7e étape de Ligue de Diamant, prévue dans la soirée du 2 juin prochain à l'Olympic Stadium de Stockholm (Suède), suivant la liste d'ad-

mission dévoilée mercredi par les organisateurs. Sedjati reste sur une grande victoire mardi soir à Ostrava (République tchèque), où il avait bouclé la distance en 1:43.51.

Un bon chrono, considéré comme la meilleure performance de l'année sur 800 mètres, au moment où le deuxième Algérien engagé dans cette course, Mohamed Ali Gouaned s'était contenté de la 9e place, en 1:48.52. De son côté, Moula reste sur une deuxième place, décrochée le 22 mai courant lors d'un meeting international à Marseille (France), et pendant lequel il avait réussi un chrono de 1:45.09. Plusieurs grands champions seront au départ du 800 m à Stockholm, notamment, l'Américain Bryce Hoppel (1:43.23), le Suédois, Andreas Kramer (1:44.47), le Botswanais MasalelaTshepiso (1:43.88) et le Britannique JakeWightman (1:43.65). Le meeting de Stockholm s'inscrit dans le programme

préparatoire des deux internationaux algériens en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont les Jeux olympiques de Paris 2024 (26 juillet-11 août). Gouaned y est qualifié aussi. Meeting de Dakar: médaille d'or pour Louaï-Lamraoui au saut en longueur. Par ailleurs, Le jeune international algérien Louaï-Lamraoui a décroché la médaille d'or au concours du saut en longueur, lors du meeting international d'athlétisme, disputé samedi matin à Dakar (Sénégal). Agé de seulement 18 ans, Lamraoui a réussi un bond à 7,83 mètres, se plaçant ainsi devant le Sénégalais Faye Amath (2e / 7,75m) et le Sud-africain Peter Makgato (3e / 7,65m). Plusieurs internationaux algériens se trouvent actuellement à l'étranger, dans le cadre de leur préparation en prévision des importantes échéances à venir, dont les Jeux olympiques de Paris 2024.

APS

MONDIAL 2025

L'EN de handball fixée sur ses adversaires

La sélection algérienne de handball (messieurs) a été versée dans le groupe B du Championnat du monde 2025, prévu du 14 janvier au 2 février au Danemark, en Norvège et en Croatie, à l'issue du tirage effectué mercredi à Zagreb. Le Sept algérien évoluera aux côtés du Danemark (champion du monde en titre), de l'Italie et de la Tunisie. Les rencontres du groupe B se disputeront à Herning au Danemark. Le derby maghrébin entre les sélections algérienne et tunisienne promet d'être chaud voir décisif pour passer au second tour de la compétition. L'Égypte, championne d'Afrique en titre, a hérité du groupe H avec la Croatie, l'Argentine et Bahreïn. Le troisième représentant africain, la Guinée, qualifiée pour la première fois de son histoire, évoluera dans le groupe D avec notamment la Hongrie. Quant à la quatrième sélection africaine le Cap Vert, elle a hérité du groupe G, avec, entre autres, la Slovaquie et l'Islande. Les 32

sélections qualifiées au Mondial 2025 ont été réparties en huit groupes de quatre équipes. A l'issue de la phase de poules les trois premiers de chaque groupe se qualifieront au Tour principal.

Composition des groupes :

Groupe A (à Herning, Danemark): Allemagne, Rép.Tchèque, Pologne, Suisse
Groupe B (à Herning, Danemark): Danemark, Italie, Algérie, Tunisie
Groupe C (à Porec, Croatie): France, Autriche, Qatar, Koweït
Groupe D (à Varazdin, Croatie): Hongrie, Pays-Bas, Macédoine du Nord, Guinée
Groupe E (à Oslo, Norvège): Norvège, Portugal, Brésil, Etats-Unis
Groupe F (à Oslo, Norvège): Suède, Espagne, Japon, Chili
Groupe G (à Zagreb, Croatie): Slovaquie, Islande, Cuba, Cap Vert
Groupe H (à Zagreb, Croatie): Égypte, Croatie, Argentine, Bahreïn.

GESTION DES CLUBS DE LIGUE 1

Hamza Koudri, nouveau coordinateur sportif de l'USM Alger

«Le contrat de M. Koudri prendra effet à partir du 16 juin courant, soit juste après la 30e et dernière journée du championnat», a indiqué la direction de la formation de Soustara dans un bref communiqué diffusé sur son site officiel. Le natif de Mila, aujourd'hui âgé de 36 ans, avait démarré sa carrière professionnelle au club MC Alger, avec lequel il a été champion d'Algérie en 2010.

Après quoi, il a rejoint l'USM Alger, où il effectuait le plus gros de sa carrière, entre 2012 et 2022. Actif milieu récupérateur, Koudri a grimpé les échelons jusqu'à devenir le capitaine des Rouge et Noir, avec lesquels il a commencé par remporter une Coupe d'Algérie et Coupe arabe des clubs en 2013, puis deux championnats d'Algérie en 2014 et 2016. Le P-dg du groupe « Serport » (actionnaire majoritaire du club, NDLR) Mohamed Karim Eddine Harkati, et le président du Conseil d'administration

du club Kamel Hassena, avaient convenu lors d'une réunion de travail, tenue dimanche dernier, de réaliser un recrutement qualitatif cet été, pour aider le club à réussir un bon parcours l'an prochain.

Côté administratif, cette réunion avait débouché sur la décision de mettre fin aux fonctions de plusieurs responsables, notamment, le coordinateur général Mohamed Nour El Islam Belalia, le responsable de la gestion du stade Omar-Hamadi Réda Laâdoul, et le chargé de la communication Adel Zekri. La direction de l'USMA avait annoncé par ailleurs que le manager général Taoufik-Kourichi avait présenté lui-même sa démission, sans préciser les raisons qui l'ont poussé à prendre cette décision. Koudri est donc appelé à faire partie de la nouvelle direction, au sein de laquelle plusieurs postes sont actuellement vacants, et avec l'objectif de booster le club.

LES AVENTURES PRODIGIEUSES DE TARTARIN DE TARASCON

OU QUAND ALPHONSE DAUDET IMMORTALISAIT LE LION DE L'ATLAS BLIDÉEN

Les Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon en Algérie. De fanfaronnade en vantardise dans son village de Tarascon, le bonimenteur était obligé de passer au concret et de démontrer qu'il était un grand aventurier et un chasseur-né, et quoi alors de plus évident que de venir en Algérie chasser le lion ? Ce qu'il fit. A ses risques et périls. Car Tartarin était loin d'être un chasseur.

Le Don Quichotte provençal est un roman publié dans la presse par Alphonse Daudet en 1870 dans.

Dans la bonne ville de Tarascon, Tartarin est un vrai personnage, grand collectionneur d'armes, un véritable héros en chambre ! Ses admirateurs le pressent sans relâche : l'Afrique, le pays des lions, voilà la destination obligée pour un aussi valeureux chasseur. Tartarin finit par s'embarquer pour l'Algérie, dans l'espoir de débusquer le fauve mythique.

Dans ce roman, d'Alphonse Daudet, on suit les tribulations de Tartarin. Ce dernier est un personnage bien connu à Tarascon pour être un collectionneur d'armes mais aussi d'être un vantard. Il se considère comme un grand chasseur.

A force de raconter ses exploits fictifs de chasseur, il se voit contraint de partir en Algérie pour chasser le lion ! Partir en Algérie, est un exploit pour Tartarin car le pays est colonisé de la France

TARTARIN DE TARASCON PERSONNAGE TRUCULENT, BURLESQUE ET NAÏF EST VRAIMENT RISIBLE ET RIDICULE

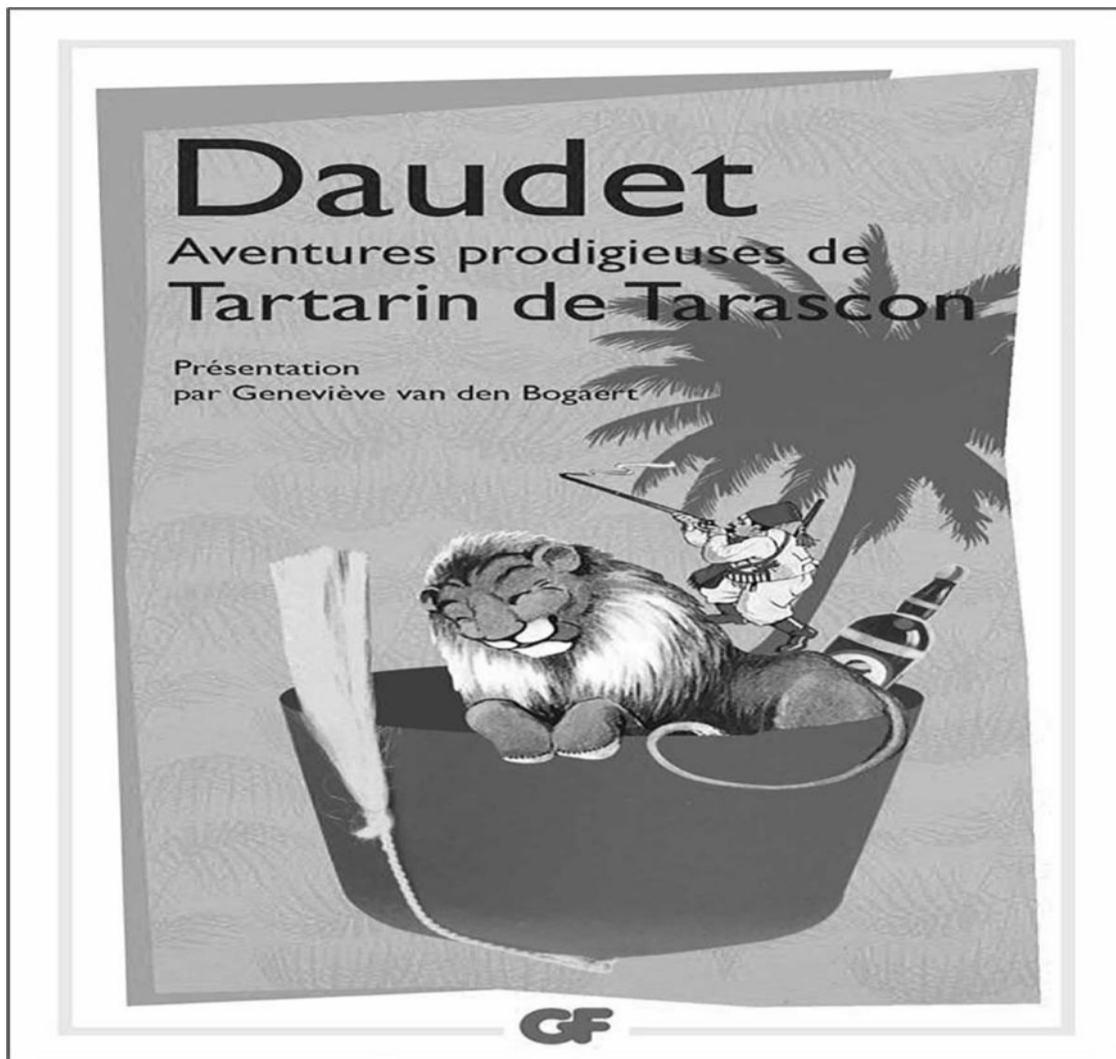
Tartarin de Tarascon est le personnage principal, sous forme d'antihéros, d'une série de trois romans de l'écrivain et auteur

dramatique français Alphonse Daudet, publiés en 1872, 1885 et 1890. Cependant de nombreuses rééditions du premier tome Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon ont été simplifiées en Tartarin de Tarascon, le titre est désormais indissociable de son personnage.

C'est le 18 juin 1863 qu'une nouvelle d'Alphonse Daudet parut sous le titre : « Chapatin, le tueur de lions ». S'il s'agit d'un personnage différent de Tartarin, ils ont plusieurs points communs, au point que Charles Tailliar considère cette œuvre comme une esquisse de Tartarin.

Avant la sortie du personnage de Tartarin de Tarascon (1872), il porte le nom de « Barbarin de Tarascon » et est publié dans Le Petit Moniteur du soir du 9 au 12 décembre 1869. Il s'agit de la première partie, la partie tarasconnaise, du texte du livre de ces aventures sorti en 1872. L'œuvre entière est par la suite publiée dans le Figaro du 7 février au 19 mars 1870 sous le titre « Le Don Quichotte provençal ou les aventures prodigieuses de l'illustre Barbarin de Tarascon en France et en Algérie ».

Le premier tome décrit les aventures burlesques de Tartarin, chef des chasseurs de casquettes de Tarascon, allant



chasser le lion en Algérie. C'est un héros naïf, qui se laisse berné par des personnages peu scrupuleux, voire par lui-même tout au long de son voyage vers l'Atlas. Cette histoire est inspirée à Daudet par plusieurs personnes : son cousin Henri Reynaud (c'est

cet horticulteur, fils de son grand-père Antoine Reynaud, qui sert de modèle à l'écrivain pour son Tartarin) qui lui racontait ses voyages lors de ses retours d'Afrique ; Jules Gérard, chasseur de lions en

Algérie d'origine varoise ; Charles-Louis Bombonnel (1816-1890), qui vient de publier ses récits de chasse aux fauves en Afrique du Nord (Hachette, 1860).

I.M.Amine

«INITIATIVE ART»

DE L'ÉCHEC À LA GLOIRE

Lors de sa sortie, en 1872, Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon est un véritable échec : les Provençaux, en particulier les Tarasconnais, sont indignés et refusent de se reconnaître dans le personnage de Tartarin et de ses acolytes. On s'était alors juré « d'avoir la peau » d'Alphonse Daudet lors de son passage à Nîmes et à Tarascon. Selon Jacques Roué, on aurait crié : « À mort ! » lors de ce passage, malgré la présence du vénéré Frédéric Mistral qui l'accompagne. Cependant, si les locaux prennent très mal le burlesque du personnage, d'autres lui trouvent de nombreuses qualités. Flaubert, ami de Daudet,

dira de cette œuvre : « C'est purement et simplement un chef-d'œuvre. Je lâche le mot et je le maintiens ».

Alphonse Daudet, que l'on présente comme l'archétype de l'écrivain provençal, a pourtant, bien des textes popularisés par lui ont été écrits en collaboration avec d'autres auteurs, notamment Paul Arène, Léon Allard, Blanchot de Brenas et Julia Daudet son épouse. Malgré tout, certains textes d'Alphonse Daudet tels que La Défense de Tarascon (1871) et Numa Roumestan (1881) sont teintés d'antiméridionalisme.

I.Med

BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR DE «À MILIANAH»

Alphonse Daudet, une vie, une œuvre

Alphonse Daudet, né le 13 mai 1840 à Nîmes et mort le 16 décembre 1897 à Paris, est un écrivain et auteur dramatique français notamment connu pour sa pièce de théâtre La Dernière Idole et son livre Lettres de mon moulin qui contient plusieurs histoires courtes connues, comme La Chèvre de monsieur Seguin. Désirant faire une carrière littéraire, il rejoint son frère Ernest à Paris en novembre 1857. Désargenté, il mène cependant une joyeuse vie de bohème. Mais la fréquentation d'une des dames de l'entourage de l'impératrice Eugénie lui vaut de contracter une affection syphilitique extrêmement grave, avec des complications dont il souffrira toute sa vie, en particulier une ataxie locomotrice qui l'oblige à marcher avec des béquilles.

En 1860, il est engagé comme secrétaire du duc de Morny

(1811-1865), demi-frère de Napoléon III et président du Corps Législatif. Ce travail de secrétaire lui laisse beaucoup de temps libre qu'il occupe à écrire des contes et des chroniques. Mais les premiers symptômes de la syphilis apparaissent et son médecin lui conseille de partir pour un climat plus clément.

Il voyage ainsi en Algérie, en Corse, et en Provence. Puis le duc meurt subitement en 1865. Cela provoque le tournant décisif de la carrière d'Alphonse qui décide de se consacrer entièrement à l'écriture, comme chroniqueur au journal Le Figaro et comme écrivain.

Il connaît son premier succès en 1862-1865 avec la Dernière Idole, pièce de théâtre montée à l'Odéon et écrite en collaboration avec Ernest Manuel (pseudonyme d'Ernest L'Épine).

Après avoir voyagé en Provence, Daudet débute avec Paul

Arène (considéré comme son nègre) l'écriture des premiers textes des Lettres de mon moulin. Le journal L'Événement les publiera comme feuilleton pendant tout l'été de l'année 1866, sous le titre de Chroniques provençales. Certains des récits des Lettres de mon moulin sont restés parmi les histoires les plus populaires de la littérature française, comme La Chèvre de monsieur Seguin, Les Trois Messes basses ou L'Élixir du révérend père Gaucher.

Le 29 janvier 1867, il épouse la jeune poétesse Julia Allard, rencontrée en 1865. Ensemble ils auront trois enfants : Léon, Lucien et Edmée. Julia devient

sa collaboratrice. Le premier vrai roman d'Alphonse Daudet, Le petit Chose. Histoire d'un enfant, que l'auteur lui-même qualifie de « sorte d'autobiographie » est écrit en 1868. En 1874 Alphonse décide d'écrire des romans de mœurs comme Fromont jeune et Risler aîné (prix de Jouy de l'Académie française), Jack (1876), Le Nabab (1877) — dont François Bravay est le « modèle » —, Les Rois en exil (1879), Numa Roumestan (1881), L'Immortel (1888), etc.

Consacrant l'essentiel de son œuvre au roman et au théâtre (il est l'auteur de dix-sept pièces), il ne délaisse pas pour autant son travail de conteur.

En 1872, il publie Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon, dont le personnage est devenu mythique. Contes du lundi (1873), un recueil de contes souvent poignants sur la guerre franco-allemande de 1870, témoigne aussi de son goût pour ce genre et pour les récits merveilleux.

Puis Daudet subit les premières atteintes d'une maladie incurable de la moelle épinière, le tabes dorsalis, une complication neurologique de la syphilis. Il continue de publier jusqu'en 1895 et meurt finalement le 16 décembre 1897, à Paris, à l'âge de 57 ans. Il est enterré au cimetière du Père-Lachaise à Paris.

I.Med



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 EPIC ALGERIE POSTE
 DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE LA WILAYA D'ADRAR
 NIF N° : 000216002104442

Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 02/DUPW/ADRAR/2024

L'EPIC ALGERIE POSTE, représentée par la direction de l'unité postale de la wilaya d'ADRAR, lance un avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet la **construction de bureau de poste BOUDA BENDRAOU R4 (Délocalisation) + Logement**, Commune Bouda, Daïra d'Adrar, Wilaya d'Adrar, en lot unique. Les entreprises intéressées qui disposent des conditions d'éligibilité suivante :

- **Capacités professionnelles** : détiennent un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie **Trois (III)** ou plus, activité principale bâtiment ;
- **Capacités financières** : ayant réalisé au moins un chiffre d'affaire moyen d'un montant supérieur ou égale à : 30.000.000,00 DA, justifiées par les bilans des trois dernières années (2021-2022-2023) ;
- **Capacités techniques** : ayant réalisé au moins un projet de construction catégorie « A » en tout Corps d'état durant les cinq dernière années (2018-2022), justifié par une attestation de bonne exécution ou un PV de réception définitive délivré par des organismes publics ;

peuvent retirer le cahier des charges auprès de La Direction de l'unité postale de la wilaya d'ADRAR, sis à côté de la Cité Universitaire, Tililan, Wilaya d'ADRAR, Contre paiement de la somme de **Cinq mille dinars (5 000 DA)** non remboursable, à virer au compte **CCP N°381 093 Clé 55** ouvert au nom compte recette de la DUPW ADRAR.

Les offres doivent comportées «**Dossier de candidature**», «**Offre technique**», «**Offre financière**» sous triple plis séparés, fermés et cachetés, marqués de Nom et adresse de l'entreprise, référence et numéro de l'appel d'offre. Ces enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe extérieure cacheté et anonyme portant la mention appante:

Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 02/DUPW/ADRAR/2024
« Construction de bureau de poste BOUDA BENDRAOU R4 (Délocalisation) + Logement »
(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le délai accordé aux soumissionnaires pour la préparation des offres est fixé à **Trente (30) jours** à compter de la date de la première publication du présent Avis, dans la presse nationale.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, **avant midi (12h:00)**.

L'ouverture publique des plis se fera le même jour à **14^h00** heures, au niveau du siège de La Direction de l'unité postale de la wilaya d'Adrar, sis à côté de la Cité Universitaire, Tililan, wilaya d'Adrar, et à laquelle les soumissionnaires intéressés peuvent assister.

Le délai de validité des offres est fixé à **90 jours**, plus délai de préparation des offres, à compter de la date limite de dépôt des offres.

NB : Les pièces de l'offres doivent être lisibles et en cours de validité.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE : AIN DEFLA
 DAIRA DE : AIN DEFLA
 COMMUNE DE : AIN DEFLA
 N.I.F 098544010036730

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 09 / 2024

La commune d'Ain Defla lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales après l'annulation de procédure, conformément aux dispositions des articles :37 ,38, 39 de la loi n° 23-12 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public pour la réalisation du projet suivant :

Equipement du siège communal par matériel bureautique et matériel informatique + climatiseurs

Lot n°03 : climatiseurs

- L'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales destiné à toutes personnes naturelles ou morale inscrit au registre commerce ; autant que entités d'approvisionnement et de distribution des produits, thème de cet appel d'offre ou commerçants grossistes ou détaillants ou concessionnaires ayant les moyens et les possibilités d'approvisionnement leur permettant de respecter les clauses de cahier des charges et qui présentent :

Pour lot 03 :

- 1/présenter une copie de registre commerce correspond à l'activité demandée dans le cahier des charges.
- 2/présenter une attestation de bonne exécution des opérations d'approvisionnement similaires délivré par les différents services publics
- 3/présenter un engagement écrit par le soumissionnaire ou le candidat pour fournir des certificats de garantie des produits à condition que le délai de garantie ne soit pas inférieur à trois ans.

Les soumissionnaires qualifiés et intéressés par cet avis, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du Bureau des marchés de la commune de Ain Defla contre paiement d'une somme de 2.000,00DA en espèce (droit de participation) au niveau de trésorerie communal.

- Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dument désigné.

- Les offres doivent être jointes aux pièces suivantes :

***Le dossier de candidature**

Déclaration de candidature (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat .

Déclaration de probité (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat

Le reste des pièces voir l'article n°(07) du cahier des charges.

***L'offre technique :**

Déclaration à souscrire (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat .

Le reste des pièces voir l'article n°(07) du cahier des charges.

***L'offre financière:**

Lettre de soumission (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat .

Le reste des pièces voir l'article n°(07) du cahier des charges.

Les offres seront déposées auprès du bureau des marchés public et les enchères de la commune de Ain defla .

*Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » , « offre technique » ou « offre financière » , selon le cas , ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
- Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 09./2024

- Equipement du siège communal par matériel bureautique et matériel informatique + climatiseurs

Lot n°03 : climatiseurs

Adressé à : Monsieur le chargé de la gestion des affaires
de la commune Ain Defla

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale .

L'heure limitée de dépôt des offres, est fixée le dernier jour de la durée de préparations des offres à quatorze heure (14.00 h) , Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'heure limitée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Aucune offre ne sera acceptée après cette date et le timbre postal ne fais pas fois.

La séance d'ouverture des plis sera le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 h 00 h en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister au siège de la commune de : AIN DEFLA .

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant (90) quatre vingt dix jours plus la durée de préparation des offres .

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HBITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF
 N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 099802019121821

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES
N° 14 / 2024

Le directeur des équipements publics de la wilaya de chlef sur délégation de responsable du programme lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour : LA Réalisation d'un Collège Type 7/300R au Centre De La Commune D'OULED ABASSE répartie en deux tranches :

- **Tranche ferme** :
 - Bloc pédagogique + Administration + auditorium + bloc sanitaire + locaux techniques + Chauffage central + VRD + bache a eaux et local chaufferie + mur de soutènement + mur en pierre et mur de cloture + stade en gazon synthétique + PSI + blocs demi-pension 300 repas
- **Tranche conditionnelle** : bloc logements de fonction (02 F3, 02 F4 ,01 F5)

A. Cas de soumission seul ou Cas de soumission en groupement momentané d'entreprises solidaire:

- 1- **Capacités Professionnelles** :
 Etre qualifiées en bâtiment activité principale, catégorie « 04 ou plus »
- 2- **Capacité financière** :
 Ayant un minimum de chiffre d'affaire ≥ 20.000.000.00 DA de la moyenne des quatre dernières années (2020-2021-2022-2023) ;
- 3- **Capacité technique** :
 Moyens humains :
 ✓ Un ingénieur ou Master en génie civil ou architecture d'un minimum d'expérience de 05 ans ,
 Moyens matériels : ayant au moins :
 ✓ Un engin de terrassement (retro chargeur ou chargeur ou pelle (mécanique ou hydraulique))
 ✓ 02 camions charge totale = 2.5 tonnes ou plus,
 Référence professionnelles : ayant réalisé au moins un projet portant sur travaux d'équipement public catégorie « B ou plus » durant les 10 dernières années

A. PRESENTATION DE L'OFFRE :

B. Le soumissionnaire devra cacheter son offre, en utilisant trois (03) enveloppes intérieures séparées portant selon le cas, la mention: « Dossier de candidature », « Offre technique » et « Offre financière » conformément à l'article 10 page 16 du cahier des charges. Les trois enveloppes intérieures devront également comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire. L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N° 14 / 2024
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF
Projet : Réalisation d'un Collège Type 7/300R au Centre De La Commune D'OULED ABASSE répartie en deux tranches
A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET EVALUATION DES OFFRES

Est adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef

- La durée de préparation des offres est fixée à **21 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
 - La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant **14H00**.
 - Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
 - La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à **14H00**.
- Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de (90) jours à compter de la date du dépôt des offres.

N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction des Equipements Publics de Chlef.

République Algérienne Démocratique et Populaire
 Ministère du Travail, de l'Emploi et de La Sécurité Sociale
 Agence Nationale de l'Emploi



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 وزارة العمل والتشغيل والضمان الاجتماعي
 الوكالة الوطنية للتشغيل

Avis d'attribution provisoire d'un Marché

NIF : 413025000160034

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02, du Décret Présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, l'Agence Nationale de l'Emploi, lance les résultats de l'**Appel d'offre n° 12 / 2023** portant « **étude et suivi de construction d'une Antenne de Wilayas de L'emploi à Bordj Badji mokhtar avec un (01) logement de fonction (catégorie A)** »

A l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement au **BET CAU TADJ MUSTAPHA** selon le tableau suivant :

BET	Numéro D'identification Fiscale Nif	Note Technique + Financière	Montant de soumission
CAU TADJ MUSTAPHA	186080100259163	72 pts	4 578 840,00 DA TTC

Le service contractant invite les soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de ses services, au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix peut introduire, s'il le souhaite, un recours auprès de la commission des marchés publics du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, et ce, dans un délai de (dix) 10 jours à compter de la date de la première publication de cet avis aux quotidiens nationaux et au BOMOP.

SELON L'OMS

Les nouveaux produits de nicotine menacent la réduction du tabagisme

Malgré des progrès significatifs dans la réduction du tabagisme dans de nombreux pays, l'émergence des e-cigarettes et autres nouveaux produits à base de tabac et de nicotine représente une grave menace pour les jeunes et la lutte antitabac.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et Stop-ping tobacco organizations and products (STOP, un réseau mondial de surveillance de l'industrie du tabac) ont publié un rapport intitulé «Hooking the next generation» (Accrocher la prochaine génération), qui démontre comment l'industrie du tabac et de la nicotine conçoit de nouveaux produits et organise leur promotion par des campagnes de marketing tout en s'efforçant de façonner des environnements politiques favorables afin de rendre un maximum de jeunes du monde entier dépendants de la nicotine. Malgré des progrès significatifs dans la réduction du tabagisme dans de nombreux pays, l'émergence des e-cigarettes et autres nouveaux produits à base de tabac et de nicotine représente une grave menace pour les jeunes et la lutte antitabac. Des études montrent que l'utilisation de l'e-cigarette multiplie par près de trois la consommation de cigarettes de tabac, en particulier chez les jeunes. La gamme de produits mis sur le marché par l'industrie pour attirer les jeunes s'est considérablement élargie, allant des cigarettes de tabac, cigarillos et chicha à des produits plus récents tels que les produits du tabac chauffé, les e-cigarettes, les sachets et perles de nicotine. L'ajout à ces produits d'arômes et additifs, combiné à des designs élégants avec emballages colorés rendent ces produits hautement d'additifs encore plus attrayants pour les jeunes. Les fabricants diffusent rapidement ces produits qui, soit contournent, soit ne sont pas inclus dans les réglementations actuelles, en utilisant tous les



moyens disponibles pour étendre leurs parts de marché. Selon l'OMS, ces produits font souvent l'objet de fortes promotions, voire de distributions gratuites, et sont vendus à proximité des écoles, où ils sont exposés à la hauteur des yeux des enfants, à côté des snacks, bonbons et boissons sucrées. Ils sont également commercialisés sur les médias sociaux, les services de streaming et les plateformes de jeux, et bénéficient de l'appui d'influenceurs et de célébrités. Une étude de Campaign for Tobacco-Free Kids (CTFK) a montré qu'en 2023 les contenus promouvant les e-cigarettes, les sachets de nicotine et les produits du tabac chauffés de British American Tobacco (BAT) et Philip Morris International ont été visionnés plus de 3,4 milliards de fois sur les plateformes de médias sociaux à travers le monde. Le

contenu marketing de trois marques – Vuse, Velo et IQOS – a ainsi atteint plus de 150 millions de jeunes de moins de 25 ans. Les fabricants de tabac parviennent également des événements destinés aux jeunes, notamment des manifestations sportives et des concerts, ainsi que des programmes scolaires ; ils financent également des groupes de façade et tentent de mener des activités de responsabilité sociale des entreprises (RSE) afin que les jeunes aient une perception plus positive de cette industrie. Ces fabricants présentent leurs produits à base de nicotine comme étant «plus sûrs» que les cigarettes, détournant l'attention des décideurs politiques et des consommateurs du fait que la nicotine elle-même crée une forte dépendance, en particulier chez les enfants et les jeunes. Des études menées dans le monde

entier montrent que les adolescents et jeunes adultes adoptent de façon alarmante ces produits. Une étude menée auprès des 18-24 ans consommateurs de cigarettes électroniques aux États-Unis en 2023 avait montré que 72% d'entre eux n'avaient jamais fumé une cigarette manufacturée avant d'avoir commencé à vapoter. L'OMS exhorte les gouvernements à protéger les jeunes contre le tabagisme, les e-cigarettes et autres produits à base de nicotine en interdisant ou en réglementant très strictement ces produits. L'OMS recommande à toutes les Parties de mettre en place l'ensemble des mesures de la Convention-Cadre pour la lutte antitabac (CCLAT), en particulier son article 5.3, en adoptant à tous les niveaux une approche pangouvernementale pour protéger les politiques publiques des interférences du

lobby de l'industrie du tabac. L'OMS demande aux gouvernements de mettre en œuvre et faire respecter des interdictions globales de la publicité pour le tabac et produits de la nicotine, et tout particulièrement les directives supplémentaires liées à l'article 13 de la CCLAT, adoptées lors de la dixième conférence des parties en février 2024 (COP10), pour prévenir la publicité numérique et transfrontalière, et la représentation du tabac dans les médias de divertissement (ces directives sont conçues pour aider les gouvernements à prendre des mesures rapides pour protéger les enfants et les jeunes). L'OMS recommande également de créer des lieux publics intérieurs 100 % sans tabac et sans vapotage, d'interdire l'ensemble des produits aromatisés, d'augmenter drastiquement les taxes sur ces produits, de sensibiliser le public aux tactiques trompeuses utilisées par l'industrie du tabac et de soutenir les initiatives d'éducation et de sensibilisation menées par les jeunes. Enfin, les gouvernements doivent, selon l'OMS, tenir l'industrie du tabac et les industries connexes responsables -y compris en imposant des sanctions financières- des dommages qu'elles causent à la santé et à l'environnement, ainsi que des coûts économiques associés à la production, à la commercialisation et à l'utilisation de leurs produits. L'OMS appelle les gouvernements, les organisations de santé publique, la société civile et les jeunes à travailler ensemble pour parvenir à une génération libérée des dangers du tabac et de la dépendance à la nicotine.

TOURISME

L'essor des «garanties météo», ces compensations financières en cas de vacances pluvieuses

Partir en vacances est parfois un pari avec la météo. Avec la multiplication des événements climatiques extrêmes, des entreprises se sont spécialisées dans les remboursements en cas de mauvais temps. Une «garantie météo» qui a de beaux jours devant elle, selon la presse anglophone. S'imaginer passer ses vacances d'été au soleil, en bord de mer, et se retrouver coincé sous des trombes d'eau. Les vacances sont gâchées, oui, mais peut-être pas en tout point. C'est là qu'intervient l'assurance «garantie météorologique», prévoyant une indemnisation pour compenser une mauvaise météo, voire le remboursement intégral d'un séjour pluvieux. Si ce type de compensation existait déjà chez certains assureurs, des start-up en ont fait leur spécialité, avec une promesse : «S'assurer face aux événements météorologiques extrêmes, que ce soit des fortes chaleurs

ou des vagues de froid», raconte le mensuel new-yorkais Fast Company.

Face au réchauffement climatique, ces compagnies font ainsi le pari que les touristes souhaiteront se prémunir contre les risques météorologiques, quitte à investir une certaine somme. Chez Sensible Weather, l'une de ces sociétés qui couvrent les nuits d'hôtel ou les sorties en plein air, on propose ainsi une assurance qui représente «de 8 à 12 % du prix total de la réservation». Même formule chez WeatherPromise, une entreprise spécialisée dans le risque d'averses, qui tente de se démarquer des assureurs classiques en offrant «un remboursement immédiat et à moindres conditions», explique le site d'actualité économique Bloomberg. Elle est composée d'une équipe d'ingénieurs chargée de «calculer les probabilités de mauvais temps à partir d'une grande quantité de

données météorologiques et climatiques». L'idée est de pouvoir dédommager le client à la minute où il se met à pleuvoir.

La compensation est versée «même quand l'épisode de 'météo extrême' a été très court», affirme le bimensuel spécialisé dans l'entrepreneuriat Forbes, qui précise toutefois que «la saison choisie, la météo annuelle du pays et l'intensité des perturbations» sont prises en compte dans les calculs. Pour ces sociétés, l'intérêt principal est «d'inciter au voyage durant l'intersaison, ou hors saison, vers des destinations où la météo est la plus susceptible d'avoir des répercussions». Par exemple, la Nouvelle-Zélande «au milieu de l'hiver, et le Cambodge et l'Inde pendant la saison des pluies». Pour l'heure, ces garanties couvrent surtout les zones pluvieuses, à l'instar du Royaume-Uni, note The Telegraph, qui voit ces

compensations comme un bon moyen «d'attirer des touristes américains à Londres», capitale du ciel gris. Toutefois, des «forfaits météo sur mesure pour chaleurs extrêmes» devraient bientôt voir le jour, avec des «indemnités prévues au-delà de 40 °C», ou en cas de «mauvaise qualité de l'air due aux incendies de forêt», précise le quotidien londonien. «Ces garanties météo pourraient bien gagner en importance à l'avenir», renchérit Fast Company, qui les imagine appliquées à des événements privés tels que des mariages. Mais elles pourraient aussi «servir de protection» à tous ceux qui sont régulièrement confrontés à un climat changeant, à l'image des «travailleurs en extérieur sous de fortes chaleurs ou des froids extrêmes», conclut le journal.

In Courrier

International

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

VERTICALEMENT


- A. Terrible.
- B. Valider une décision. Sol des régions désertiques. Article andalou.
- C. Ils dansent à l'Opéra. Qui ne sont plus valables.
- D. L'argon. Permission accordée. Il peut être entrepris pour éliminer le superflu.
- E. Il est sur le départ. L'orfèvrerie en est un.
- F. Gardiens peu commodes. Faute au tennis.
- G. Bordure forestière. Caractère d'une voix rude.
- H. Qui donnent des reflets irisés. Les grands sont classés.

HORIZONTALEMENT

- 1. Ville de Tartarin.
- 2. Mettra à bonne distance.
- 3. Un jour qui peut prolonger un week-end. Palmier à noix.
- 4. Faire disparaître un phénomène négatif.
- 5. Métal pour jolie barre. Membre d'un peuple amérindien.
- 6. Ornement de bague.
- 7. Elle faisait bouillir les anciens. Roues de poulies.
- 8. Met en jeu. Bien assimilé.
- 9. Sera actif. Deux cents en chiffres romains.
- 10. Il a bon tain.
- 11. Support sur le parcours. Il entoure la ballerine.
- 12. Muse d'Aragon. Les dessinateurs les ont bien en main.

LES MOTS FLÉCHÉS

SANS PEINE	IL CHANGE TOUT LE TEMPS	MAL D'OREILLE	SECONDE FILLE DE HUGO	UN MOYEN D'ÉCRIRE PLUS VITE	LANGUE DE LA BALTIQUE
FIL CHIRURGICAL	DONNER DES SOINS	POISON	ÉMISES	CHEF RELIGIEUX	INTÉGRALEMENT
			DÉTERMINANT POSSESSIF		
LE BRUIT DU FEU					
REPAIRE DE TAUPES					
		HÉROÏNE DE LA MYTHOLOGIE GRECQUE			
LUSTRÉ			UNE CERTAINE EFFERVESCENCE		FRAÎCHE
IMPECABLE					
					ERBIUM SYMBO-LISE
					DEUISE NORDIQUE
PRONOM					
APRÈS BIS					PLUS QU'UN SINGLE
					VALLÉE EN ÉTHIOPIE
CELA ÉVITE UNE LONGUE LITANIE	PRODUITE				
		BERCEAU DE NAVIRE	CÉLÈBRE BUFFALO	FOUR-REAUX	ATTACHÉ AU LICENCIÉ
		DÉPÔT LITTORAL	FILMS PERSONNELS	CLAYON	CITÉ EN CÔTE-D'OR
PEINTRE QUI CONSOMME BEAUCOUP D'EAU	DU PAYS DU DOLLAR				
	QU'EN EST-IL ?				
QUI A TROP SERVI		ONO-MATOPEE			
LUMIÈRE D'ÉGLISE		BOUT DE GÂTEAU			
				C'EST-À-DIRE EN PLUS COURT	
DÉTENDUS					




SIDOKU

1				6	4			5
						9		2
7	4							
		9	3	4	2			
							5	6
		8	1	5	6			
4	5							
						7		1
6				8	7			4
1	2	3	4	5	6	7	8	9

MOTS MÊLÉS

CALYPSO CELLULOSE CHRETIEN CLAIRET DIFFUSEUR EGEE ELIRAS ELNE ENDURER
 EPICEA ETETER EVITERAS GRELEE HAVRESAC HESITERAI INUTILE ISLANDE
 ITERATION LADS LYRIQUE MEZZANINE NOTA PACHA PACTISER POESIE RAIT
 RASEES RECERCLER REQUERIR SASSERA SEITA SIED STRIEE TAUPES UNIRAIS
 VERDOYANT

E C A V R H R E E R E S D N R M
 S C H E E E I U E V L E O A E A
 O A C R C S Q S E C I I I Z T R
 L S A D E I I U L S T T Z R E E
 U E P O R T P A E A U A E R T S
 L R P Y C E I E R R N F U R E S
 L V L A L R S E G I I D F P A A
 E A P N E A T O N L N R E I E S
 C H E T R I C E G E E U L A D S



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:41	12:46	16:38	20:04	21:45

DÉTAILS SUR LES AUGMENTATIONS DES PENSIONS DE RETRAITE

Dans le dernier numéro du Journal officiel n° 36, une décision ministérielle signée par le ministre du Travail, Fayçal Bentaleb, en date du 14 mai 2024, prévoit l'augmentation de la valeur des pensions de retraite. Ainsi, il est souligné que ceux qui perçoivent des pensions et des allocations dont la valeur est inférieure ou égale à 15 mille dinars bénéficieront de la plus forte majoration, soit 15 pour cent, et 13 pour cent pour ceux dont le montant dépasse 15 mille dinars et est inférieur ou égal à 25 mille dinars. Ceux qui perçoivent des pensions dont le mon-

tant est supérieur à 25 000 dinars et inférieur ou égal à 35 000 dinars en bénéficieront, avec une augmentation de 12 pour cent, contre 11 pour cent pour ceux qui perçoivent des pensions et des allocations dont la valeur est comprise entre 35 000 et 42 000 dinars. Sont indexés également au taux de 10,75 pour cent les pensions et allocations comprises entre 42 000 et 70 000 dinars, et de 10,50 pour cent pour celles dont la valeur est comprise entre 70 mille et 100 mille dinars. Les pensions et allocations des retraités gagnant entre 100 000 et 150 000 dinars

ont également été relevées de 10,25 pour cent, contre 10 pour cent pour ceux qui perçoivent des pensions et allocations dépassant 150 000 dinars. Les indices d'actualisation appliqués aux salaires agréés, servant de base de calcul des nouvelles pensions prévues à l'article 43 de la loi n° 83-12 du 2 juillet 1983, sont déterminés en fonction de l'année de référence, conformément à une annexe jointe au original de cette décision, et la décision émise par le ministère du Travail entrera en vigueur et entrera en vigueur le 1er mai 2024. **I.M.A.**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 3 JUIN 2024 // N°830 // PRIX 20 DA

RÉPARTIS SUR 3 040 CENTRES À L'ÉCHELLE NATIONALE

Plus de 800.000 candidats passeront aujourd'hui l'examen du BEM

Comme lors des précédentes années, les centres d'examen ouvriront leurs portes au moins une heure avant le début des épreuves, aucun outil de communication n'est autorisé en salles d'examen et les effets personnels seront déposés dans une salle dédiée

Plus de 800.000 candidats passeront l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) à partir de aujourd'hui, à travers 3.040 centres d'examen au niveau national.

Les chiffres du ministère de l'Éducation nationale font état d'un total de 818.439 candidats scolarisés et libres inscrits pour la session de juin 2024 du BEM, dont 1,6% de candidats libres et 53% de filles. Selon le ministère, 1.356 candidats aux besoins spécifiques sont également concernés par cet examen, dont 179 autistes, 104 présentant un léger retard mental, 9 souffrant de la maladie des "enfants de la lune", 7 trisomiques, 233 mal voyants, 395 souffrant d'un handicap moteur et 429 malentendants.

A cela s'ajoutent 552 candidats des Cadets de la nation et 5.003 candidats issus des centres de rééducation.

Toutes les mesures organisationnelles ont été prises



pour assurer le bon déroulement des examens nationaux, avec la mise en place d'un dispositif de suivi à plusieurs niveaux, avait affirmé le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, assurant que "les sujets des épreuves sont puisés dans les cours dispensés en classes durant l'année

scolaire". Comme lors des précédentes années, les centres d'examen ouvriront leurs portes au moins une heure avant le début des épreuves, aucun outil de communication n'est autorisé en salles d'examen et les effets personnels seront déposés dans une salle dédiée. A noter que pour lut-

ter contre la fraude aux examens nationaux, les pouvoirs publics ont adopté une politique pénale stricte, avec le concours des secteurs de l'Éducation et de la Justice et des établissements concernés. Le taux de réussite à l'examen du BEM en 2023 était de 60,97%.

I.Med/agence presse

La gastronomie européenne à l'honneur à Alger

La Délégation de l'Union européenne en Algérie a organisé samedi dernier au Centre Culturel Mustapha Kateb (Alger centre), la 2ème édition de la journée portes ouvertes « Saveurs d'Europe ». A l'instar de celle organisée en 2022, cette nouvelle manifestation a mis à l'honneur la culture et plus particulièrement la gastronomie européenne avec la présentation de recettes de cuisine représentatives des spécialités locales de neuf pays-membres de l'Union européenne : Belgique, République Tchèque, Danemark, Allemagne, Grèce, Espagne, Croatie, Italie et Pologne, peut-on lire dans un communiqué parvenu à notre rédaction. Au total, y est-il ajouté, ce sont plus de 7000 mignardises qui ont été réalisées et proposées à la dégustation au public venu nombreux découvrir les spécialités des différents pays européens dont certains ont également proposé des animations au niveau de

leur stand. Outre la séance de dégustation, les visiteurs ont pu assister à un atelier de cuisine animé par un chef algérien de renom, qui a préparé devant le public en direct les neuf recettes présentées par les Etats-membres, tout en fournissant des explications sur les spécificités de chaque recette. Les enfants ont, quant à eux, participé à la réalisation de gourmandises « healthy » en forme barres énergétiques. Ils ont également reçu de précieux conseils sur les différentes possibilités de recyclage alimentaire dans le cadre d'un atelier contre le gaspillage. «Je me réjouis que la Délégation de l'Union européenne en Algérie ait pu rééditer cet événement qui nous permet d'aller à la rencontre du public algérien et de pouvoir lui faire découvrir notre patrimoine culturel et culinaire », a déclaré S.E.M. Thomas Eckert L'Ambassadeur de l'Union européenne en Algérie. « Les échanges

interculturels ont toujours été essentiels dans les relations entre l'Union européenne et l'Algérie, avec laquelle nous avons en commun un héritage culturel abondant et diversifié. Les Saveurs d'Europe, à l'instar d'autres manifestations culturelles, constituent une nouvelle opportunité de favoriser le rapprochement de nos cultures respectives », a ajouté l'ambassadeur. La Journée portes ouvertes « Saveurs d'Europe » s'inscrit dans le cadre de la célébration du « mois de l'Europe » organisé par la Délégation de l'Union européenne en Algérie, dont le coup d'envoi a été donné le 9 mai à l'occasion de la Journée de l'Europe. Il s'est poursuivi avec l'inauguration le 15 mai de l'exposition de photographie « Regards Croisés - Mostaganem », à découvrir à la Galerie Mohamed Racim jusqu'au 6 juin prochain.

R.N

SAHARA OCCIDENTAL

PLUS DE 80 MORTS DANS DES ATTAQUES DE DRONES MAROCAINS

Plus de 80 morts ont été recensés ces dernières années dans des attaques de drones de l'armée d'occupation marocaine contre les territoires libérés du Sahara occidental. Dans un reportage publié récemment, le quotidien français « La Croix » affirme qu'un recensement réalisé dans les camps de réfugiés par l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis, révèle que « les drones ont fait 86 morts et détruit 49 véhicules de Bédouins », précisant que depuis la fin de l'année 2021, les tirs de drones ont commencé à cibler les nomades. « L'objectif est de «nettoyer» cette zone de toute présence civile », a expliqué au journal français, Abdeslam Omar Lahcen, président de l'association. Parti sur les traces de ce qu'il restait d'un campement de Bédouins, attaqué par des drones marocains, le quotidien français rencontre une survivante de ces frappes. « Le 28 janvier 2022, les engins volants se sont approchés une première fois. Rien à voir avec le vacarme des avions de chasse. C'est comme du vent qui souffle », a expliqué Radijatou, 69 ans, au journal. Au deuxième passage, a-t-elle poursuivi, « ce fut pour tirer sur le Land Rover de la caravane ». Le journal, qui rapporte ce témoignage fort édifiant sur les violences marocaines à l'égard des civils sahraouis, précise que « dans la voiture, le conducteur meurt, et deux autres, dont le fils de Radijatou, sont blessés ». «Tout le monde s'est dispersé en courant dans l'angoisse et le deuil. Nous ne nous sommes pas retrouvés avant la fin de la journée », a-t-elle ajouté, faisant remarquer que le groupe a dû sa survie à d'autres Bédouins qui « ont suivi leur trace » pour ramener leurs voitures. « Ce sont eux qui ont trouvé et enterré notre mort. Ils nous ont donné du thé, du sucre, de la farine, mais cette nuit-là, nous n'avons ni mangé ni dormi », a-t-elle affirmé. C'est ainsi que le groupe s'est fait chasser par des drones de l'armée marocaine comme 20.000 à 30.000 autres Bédouins qui vivaient là depuis des générations, précise encore le quotidien « La Croix ». Le journal révèle d'ailleurs que dans le camp de réfugiés de Smara, rares sont ceux qui ne connaissent pas une victime de drone. Il cite, à ce titre, le cas de Fatimato qui avait 3 ans en 1975, lorsque sa famille a quitté Laâyoune occupée pour les camps de réfugiés. Le constructeur sioniste de drones militaires BlueBird Aero Systems lance une unité de production sur le sol marocain. «Un jour, des officiels de l'armée sahraouie sont venus raconter ce qu'il s'était passé au front pour son mari. Ses camarades marquaient une pause technique, tandis qu'il était resté au volant du 4x4. Là encore le «vent» a soufflé, avant le fracas de l'explosion. Le corps est resté sur place : un martyr doit être enterré là où il est tombé », a rapporté le journal. Selon « La Croix », les drones sont entrés en action peu après la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste en 2020. « Ce rapprochement est venu réaffirmer une coopération militaire de longue date » entre les deux parties, rappelle le journal, soutenant que « Rabat a même franchi un cap technologique important ces dernières semaines ». En effet, le constructeur sioniste de drones militaires BlueBird Aero Systems a annoncé en avril la création d'une unité de production sur le sol marocain.

Avec agence

